Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ILLE-ET-VILAINE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS N°35-2020-171

PUBLIÉ LE 25 NOVEMBRE 2020

Sommaire

Direction départementale des territoires et de la mer /

35-2020-11-23-005 - ordre du jour CDAC 10/12/20 (1 page) Page 3

Direction régionale des finances publiques /

35-2020-10-12-008 - Délégation de signature de M. Hervé JACQ, responsable de la trésorerie de Chartres-de-Bretagne, aux agents du poste, en matière de gracieux fiscal, en date du 12 octobre 2020 (2 pages) Page 5

35-2020-10-12-007 - Délégation générale de signature de M. Hervé JACQ, responsable de la trésorerie de Chartres-de-Bretagne, à M. Franck NOEL, inspecteur des Finances Publiques, en date du 12 octobre 2020. (1 page) Page 8

Préfecture Ille-et-Vilaine /

35-2020-11-23-001 - Arrêté donnant subdélégation de signature à des agents de la direction interdépartementale des routes – Ouest pour la gestion et l'exploitation du domaine routier national. (4 pages) Page 10

35-2020-11-23-004 - Arrêté portant subdélégation de signature de M. Frédéric LECHELON, Directeur interdépartemental des routes Ouest, à certains de ses collaborateurs pour l'exercice des compétences d'ordonnateur secondaire délégué pour les dépenses et les recettes de la direction interdépartementale des routes Ouest. (16 pages) Page 15

35-2020-11-23-003 - Arrêté portant subdélégation de signature de M. Frédéric LECHELON, Directeur interdépartemental des routes Ouest, à certains de ses collaborateurs, en matière d'administration générale, de gestion du personnel, de responsabilité de l'État et de gestion de patrimoine. (14 pages) Page 32

35-2020-11-23-002 - Arrêté portant subdélégation de signature de M. Frédéric LECHELON, Directeur interdépartemental des routes Ouest, à certains de ses collaborateurs, en matière de représentation du pouvoir adjudicateur. (12 pages) Page 47

Préfecture Ille-et-Vilaine / Direction des collectivités territoriales et de la citoyenneté

35-2020-11-23-006 - Arrêté préfectoral modifiant l'arrêté préfectoral n°35-2020-10-29-003 du 29 octobre 2020 établissant les listes électorales pour le scrutin départemental de l'élection 2021 au Conseil Supérieur de la fonction publique territoriale (13 pages) Page 60

Direction départementale des territoires et de la mer

35-2020-11-23-005

ordre du jour CDAC 10/12/20

Commission départementale d'aménagement commercial

Jeudi 10 décembre 2020 à 16 h 30

à la Préfecture d'Ille-et-Vilaine
Beauregard
35000 RENNES

SALLE 201-204

ORDRE DU JOUR

dossier n° **1325**	**CESSON-SEVIGNE**
16h30	extension de 148 m² du point de retrait permanent pour l'achat au détail par voie télématique « CARREFOUR », pour atteindre une surface de 378 m², situé Route de Domloup à CESSON SEVIGNE (35510) parcelles cadastrées BE 271-273-319 déposé par la SAS CARREFOUR HYPERMARCHES dont le siège social se situe 1 rue Jean Mermoz 91002 EVRY-COURCOURONNES
Pétitionnaire	SAS CARREFOUR HYPERMARCHES Mme Marie Camille CHEVAL 7 place du Chancelier Adenauer 47016 PARIS

Le présent ordre du jour sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture d'Ille-et-Vilaine.

Direction régionale des finances publiques

35-2020-10-12-008

Délégation de signature de M. Hervé JACQ, responsable de la trésorerie de Chartres-de-Bretagne, aux agents du poste, en matière de gracieux fiscal, en date du 12 octobre 2020

DELEGATION DE SIGNATURE EN MATIERE DE GRACIEUX FISCAL

Hervé JACQ, le comptable, responsable de la trésorerie de Chartres de Bretagne

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247, L. 257 A et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête :

Article 1er - Délégation de signature est donnée à M. Roger FRAUD, inspecteur des Finances publiques et Franck NOEL, inspecteur des Finances publiques, adjoints au comptable responsable de la trésorerie de Chartres de Bretagne, à l'effet de signer :

1°) les décisions gracieuses relatives aux pénalités, aux intérêts moratoires et aux frais de poursuites et portant remise, modération, transaction ou rejet, dans la limite de 10 000 € ;

2°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,

a) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement, le délai accordé ne pouvant excéder 12 mois et porter sur une somme supérieure à 20 000 € ;

b) les avis de mise en recouvrement ;

c) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les mises en demeure de payer, les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;

d) tous actes d'administration et de gestion du service.

Article 2

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) les décisions gracieuses relatives aux pénalités, aux intérêts moratoires et aux frais de poursuites et portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement, dans les limites de durée et de montant indiquées dans le tableau ci-après ;

3°) les avis de mise en recouvrement ;

4°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les mises de demeure de payer, les actes de poursuites et les déclarations de créances ;

aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	grade	Limite des décisions gracieuses	Durée maximale des délais de paiement	Somme maximale pour laquelle un délai de paiement peut être accordé
MARTEL Benoît	Contrôleur principal des Finances publiques	1 200 €	12 mois	12 000 €
BLEVIN Sylvie	Contrôleuse des Finances publiques	600 €	6 mois	6 000 €
BARBOTIN Christine	Contrôleuse des Finances publiques	300 €	3 mois	3 000 €
BOISNARD Marie-Louise	Agente administrative principale des Finances publiques	600 €	6 mois	6 000 €

Article 3

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département d'Ille et Vilaine

A Chartres de Bretagne, le 12 Octobre 2020

Le comptable, responsable de la trésorerie de Chartres de Bretagne

Hervé JACQ

Direction régionale des finances publiques

35-2020-10-12-007

Délégation générale de signature de M. Hervé JACQ, responsable de la trésorerie de Chartres-de-Bretagne, à M. Franck NOEL, inspecteur des Finances Publiques, en date du 12 octobre 2020.

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

DELEGATION GENERALE DE SIGNATURE

Références : article 16 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 paru au journal officiel n°0262 du 10 novembre 2012 et Livre VI articles L610-1 à L680-7 du code de commerce relatif aux redressements et à la liquidation judiciaire des entreprises.

Je soussigné JACQ Hervé, comptable public, responsable de la trésorerie de Chartres de Bretagne, nommé par notification du 21/11/16 déclare :

•constituer pour mandataire spécial et général Monsieur NOEL Franck, inspecteur des Finances publiques,

•lui donner pouvoir de gérer et administrer, pour lui et en son nom, la Trésorerie de Chartres de Bretagne,

•d'opérer les recettes et les dépenses relatives à tous les services, sans exception,

•de recevoir et de payer toutes sommes qui sont ou pourraient être légitimement dues, à quelque titre que ce soit, par tous contribuables, débiteurs ou créanciers des divers services dont la gestion lui est confiée,

•d'exercer toutes poursuites,

•d'agir en justice et signer les déclarations de créances en cas de procédures collectives et autres actes nécessaires au bon déroulement desdites procédures,

•d'acquitter tous mandats et d'exiger la remise des titres, quittances et pièces justificatives prescrites par les règlements,

•d'opérer à la direction régionale des Finances publiques les versements aux époques prescrites et en retirer récépissé à talon,

•de donner ou retirer quittance valable de toutes sommes reçues ou payées, de signer récépissés, quittances et décharges, de fournir tous états de situation et toutes autres pièces demandées par l'administration,

•de le représenter auprès des agents de l'administration des Postes pour toute opération,

•de signer les virements de gros montants et / ou urgents, de signer les virements internationaux, de signer les chèques sur le Trésor, de signer les ordres de paiement, de le représenter auprès de la Banque de France,

•de me suppléer dans l'exercice de mes fonctions et de signer seul ou concurremment avec moi tous les actes relatifs à la gestion de la Trésorerie de Chartres de Bretagne et aux affaires qui s'y rattachent.

• En conséquence, lui donner pouvoir de passer tous actes, d'élire domicile et de faire, d'une manière générale, toutes les opérations qui peuvent concerner la gestion de la Trésorerie de Chartres de Bretagne, entendant ainsi transmettre à Monsieur NOEL Franck tous les pouvoirs suffisants pour qu'il puisse, sans son concours, mais sous sa responsabilité, gérer ou administrer tous les services qui lui sont confiés.

• Prendre l'engagement de ratifier tout ce que son mandataire aura pu faire en vertu de la présente procuration.

La présente délégation sera publiée au recueil des actes administratifs du département d'Ille et Vilaine.

Fait à Chartres de Bretagne, le 12 Octobre 2020

Signature du délégataire

NOEL Franck
Inspecteur des Finances publiques

Signature du déléguant [1]

Le trésorier de Chartres de Bretagne
JACQ Hervé
Inspecteur Divisionnaire Hors classe

Date et numéro de publication au recueil des actes administratifs du département d'Ille et Vilaine :

[1] faire précéder la signature de la mention « Bon pour pouvoir »

Préfecture Ille-et-Vilaine

35-2020-11-23-001

Arrêté donnant subdélégation de signature à des agents de la direction interdépartementale des routes – Ouest pour la gestion et l'exploitation du domaine routier national.

PRÉFET
D'ILLE-
ET-VILAINE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction interdépartementale des routes Ouest

ARRÊTÉ
donnant subdélégation de signature
à des agents de la direction interdépartementale des routes – Ouest
pour la gestion et l'exploitation du domaine routier national.

Le Directeur interdépartemental des routes Ouest

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret n°2006-304 du 16 mars 2006 portant création des directions interdépartementales des routes ;

Vu l'arrêté ministériel du 17 juin 2009 nommant Monsieur Frédéric LECHELON, directeur interdépartemental des Routes Ouest à compter du 1er juillet 2009 ;

Vu l'arrêté ministériel du 26 mai 2006 portant constitution des directions interdépartementales des routes ;

Vu l'arrêté n° 35-2019-11-13-002 du 13 novembre 2019 de la Préfète d'Ille-et-Vilaine, portant réorganisation de la direction interdépartementale des routes Ouest à compter du 1ier décembre 2019 ;

Vu l'arrêté n°35-2020-11-16-032 du 16 novembre 2020 du Préfet d'Ille-et-Vilaine, donnant délégation de signature à M. LECHELON ;

ARRÊTE

Article 1 : Subdélégation de signature est donnée aux agents suivants pour les rubriques définies ci-après à l'article 2 du présent arrêté :

Arnaud GAUTHIER, Directeur adjoint, Directeur des districts	A, B
Katell KERDUDO, Cheffe du SMT	A3, A7, A10, B
Nadège DARBOUX, Adjointe de la Cheffe du SMT	A3, A7, A10, B
Lionel LILAS, Adjoint de la Cheffe du SMT	A3, A7, A10, B
Alain CARMOUET, Chef du SEM	A2 à A12
Matthieu JOUVIN, Adjoint du Chef du SEM	A2 à A12
Alexandre LE CUNFF, Chef du district de Rennes	A2, A6, A7, A11, A12
Hervé SIMON, Adjoint du chef du district de Rennes	A2, A6, A7, A11, A12
Séverin BOURREL, Chef du district de Saint Brieuc	A2, A6, A7, A11, A12
Corinne VINCENT–LE ROUX, Adjointe du chef du district de Saint-	A2, A6, A7, A11, A12,

Brieuc	
Kévin LE MOUEL, Chef du district de Vannes	A2, A6, A7, A11, A12
Adil MEZZOUG, Adjoint du chef du district de Vannes	A2, A6, A7, A11, A12

Article 2 : les actes pour lesquels les subdélégations de signature sont accordées sont :

A. Gestion du domaine routier national

1. Délivrance de l'agrément prévu pour la création de voies accédant aux routes nationales (Article R 123-5 et L 123-8 du Code de la voirie routière).

2. Délivrance des autorisations de voirie (permission de voirie et permis de stationnement ou de dépôt) (article L113-2 du code de la voirie routière - arrêté préfectoral du 15 janvier 1980 modifié réglementant l'occupation du domaine public routier national).

3. Installation des distributeurs de carburant ou des pistes (Arrêté préfectoral du 15 janvier 1980 modifié réglementant l'occupation du domaine public routier national).

4. Abrogation, retrait ou refus d'autorisation de voirie (permission de voirie et permis de stationnement).

5. Convention d'occupation du domaine public routier national (Arrêté préfectoral du 15 janvier 1980 modifié réglementant l'occupation du domaine public routier national).

6. Accord d'occupation du domaine public routier national (Arrêté préfectoral du 15 janvier 1980 modifié réglementant l'occupation du domaine public routier national).

7. Autorisation d'entreprendre les travaux lors d'une occupation du domaine public routier national (Arrêté préfectoral du 15 janvier 1980 modifié réglementant l'occupation du domaine public routier national).

8. Délivrance des permissions de voirie d'occupation du domaine public routier national par les exploitants de réseau ouvert au public (Opérateurs de télécommunications) (Article R 20-45 à R 20-53 du code des postes et des communications électroniques).

9. Convention de partage de l'occupation du domaine public routier national par les exploitants de réseau ouvert au public (opérateurs de télécommunications) (Article R 20-54 code des postes et des communications électroniques).

10. Convention technique dans le cadre des travaux réalisés par les collectivités territoriales, ayant la compétence voirie, sur le domaine public routier de l'Etat (Article L 1615-2 du Code Général des Collectivités Territoriales).

11. Délivrance des alignements le long du domaine public routier national (Article L 112-3 du code de la voirie routière).

12. Remise au service du domaine pour aliénation des parcelles du domaine privé attenant au domaine public routier de l'État (Article 19 du décret n° 2004-374 du 20 avril 2004).

B. Exploitation du réseau routier national

1. Réglementation de la police de la circulation (Articles R 411-4 ; R 411-7-I 1 a et e ; R 411 -7-I- 2 ; R 411-8 ; R 411-9 du code de la route).

2. Réglementation du passage sur les ponts (Article R 422-4 du code de la route).

3. Établissement des barrières de dégel (Article R 411-20 du code de la route).

4. Réglementation des interdictions et restrictions de circulation (Articles R 411-18 ; R 411-21-1 du code de la route), à l'exception des interdictions de circulation lors de la mise en œuvre des plans d'intempéries zonaux.

5. *Réglementation du stationnement (Article R 417-12 du code de la route).*

6. *Réglementation de la publicité, des enseignes et des pré-enseignes (Articles R 418 – 5 II 2° R 418 – 7 2° alinéa du code de la route).*

7. *Réglementation des motocyclettes, tricycles et quadri-cycles à moteurs, cyclomoteurs et cycles (Article R 431-9 du code de la route).*

8. *Présidence de la commission d'agrément des dépanneurs-remorqueurs sur le réseau national du département d'Ille-et-Vilaine.*

9. *Délivrance des attestations d'agrément des dépanneurs-remorqueurs sur le réseau national du département d'Ille-et-Vilaine.*

10. *Organisation des tours de garde des dépanneurs (Article L2215-1, 3° du code général des collectivités territoriales).*

11. *Délivrance de l'autorisation spéciale de circuler prévue par l'article R. 432-7 du code de la route.*

Article 2 : le présent arrêté abroge l'arrêté n° 35-2020-08-21-004 du 21 août 2020.

Article 3 : Le Directeur interdépartemental des routes Ouest est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture d'Ille-et-Vilaine.

Fait à Rennes, le 23 NOV. 2020
Pour le Préfet d'Ille et Vilaine et par délégation,
Le Directeur Interdépartemental des Routes Ouest

Frédéric LECHELON

Préfecture Ille-et-Vilaine

35-2020-11-23-004

Arrêté portant subdélégation de signature de M. Frédéric LECHELON, Directeur interdépartemental des routes Ouest, à certains de ses collaborateurs pour l’exercice des compétences d’ordonnateur secondaire délégué pour les dépenses et les recettes de la direction interdépartementale des routes Ouest.

PRÉFET
D'ILLE-
ET-VILAINE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction interdépartementale des routes Ouest

Arrêté portant subdélégation de signature de M. Frédéric LECHELON, Directeur interdépartemental des routes Ouest, à certains de ses collaborateurs pour l'exercice des compétences d'ordonnateur secondaire délégué pour les dépenses et les recettes de la direction interdépartementale des routes Ouest.

Le directeur interdépartemental des routes Ouest,

Vu la loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions modifiée, notamment son article 4 ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements modifié en dernier lieu par le décret n°2020-350 du 27 mars 2020 ;

Vu le décret n° 2005-54 du 27 janvier 2005 relatif au contrôle financier au sein des administrations de l'État ;

Vu le décret 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique modifié en dernier lieu par le décret 2019-1443 du 23 décembre 2019 ;

Vu l'article 1367 du code civil et le décret 2017-1416 du 28 septembre 2017 relatifs à la signature électronique ;

Vu le décret du 28 octobre 2020 portant nomination de Monsieur Emmanuel BERTHIER, préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

Vu l'arrêté du 25 juillet 2013 fixant les modalités d'accréditation des ordonnateurs auprès des comptables publics assignataires en application de l'article 10 du décret 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 23 décembre 2019 fixant l'assignation des dépenses et des recettes des ordonnateurs secondaires des services civils de l'Etat ;

Vu l'arrêté du ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en date du 17 juin 2009, nommant Monsieur Frédéric LECHELON directeur interdépartemental des routes Ouest ;

Vu l'arrêté n° 35-2020-11-16-032 du préfet d'Ille-et-Vilaine, préfet coordonnateur des itinéraires routiers, du 16 novembre 2020 portant délégation de signature à Monsieur Frédéric LECHELON ;

Vu l'arrêté préfectoral du 13 novembre 2019 portant organisation de la direction interdépartementale des routes Ouest ;

Vu la convention de délégation de gestion signée le 30 avril 2014 entre la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bretagne et la direction interdépartementale des routes Ouest ;

Vu le protocole portant contrat de service entre les services prescripteurs et la direction régionale des finances publiques et du département d'Ille-et-Vilaine et la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bretagne en date du 29 décembre 2016 ;

ARRÊTE

Article 1 :

Article 1-1 :

En application de l'arrêté préfectoral du 16 novembre 2020 susvisé, des convention de délégation de gestion du 30 avril 2014 et protocole portant contrat de service du 29 décembre 2016 sus-visés :

- subdélégation de signature est donnée à M. Arnaud GAUTHIER, directeur adjoint, directeur des districts à l'effet de signer tous les actes, effectuer toutes les opérations ainsi que réaliser toutes les transactions dans le système CHORUS ainsi que dans les applications remettantes dans CHORUS relevant de la compétence de la direction interdépartementale des routes Ouest pour l'engagement, la liquidation, le cas échéant l'ordonnancement des dépenses ainsi que pour la prescription, la constatation et la liquidation des recettes des programmes 203 et 217 du Ministère de la transition écologique.

- En cas d'absence ou d'empêchement de M. Frédéric LECHELON, directeur interdépartemental des routes Ouest et de M. Arnaud GAUTHIER, directeur adjoint, directeur des districts, subdélégation de signature est donnée à Mme Solène GAUBICHER, cheffe du secrétariat général à la modernisation, l'aide aux agents et au pilotage de services (SGMAAPS), à l'effet de signer tous les actes, effectuer toutes les opérations ainsi que réaliser toutes les transactions dans le système CHORUS ainsi que dans les applications remettantes dans CHORUS relevant de la compétence de la direction interdépartementale des routes Ouest pour l'engagement, la liquidation, le cas échéant l'ordonnancement des dépenses ainsi que pour la prescription, la constatation et la liquidation des recettes des programmes 203 et 217 du Ministère de la transition écologique.

- Subdélégation de signature est donnée à certains agents de la direction interdépartementale des routes Ouest à l'effet de signer tous les actes, à l'exception des protocoles transactionnels, effectuer toutes les opérations ainsi que réaliser toutes les transactions dans le système CHORUS ainsi que dans les applications remettantes dans CHORUS, chacun dans leur domaine de compétences respectif, pour l'engagement, la liquidation, le cas échéant l'ordonnancement des dépenses ainsi que pour la prescription, la constatation et la liquidation des recettes des programmes 203 et 217 du Ministère de la transition écologique conformément aux articles 2 à 13 du présent arrêté.

Article 1-2 :

En application de l'article 1367 du code civil et des dispositions du décret 2017-1416 du 28 septembre 2017, chacun des subdélégataires, conformément aux dispositions du présent arrêté, peut exercer la subdélégation dont il dispose par le procédé de la signature électronique.

Article 2 :

Les agents des services exercent leur subdélégation de signature par application des dispositions du dernier paragraphe de l'article 1-1 du présent arrêté et conformément :

- aux dispositions des arrêtés de subdélégation de signature en vigueur pour les matières relevant, d'une part, de l'administration générale, de la responsabilité de l'Etat et de la gestion du patrimoine, d'autre part, de la représentation du pouvoir adjudicateur.

- le cas échéant, aux dispositions des cahiers des clauses administratives particulières applicables aux marchés publics, aux accords-cadres, aux conventions et autres contrats de toute nature.

Les agents concernés sont :

- CHAUVEL Nicole, cheffe du service du droit et de la comptabilité (SDC)
- GAUBICHER Solène, cheffe du secrétariat général à la modernisation, l'aide aux agents et au pilotage de services (SGMAAPS)
- CARMOUËT Alain, chef du service entretien et modernisation du réseau (SEM)
- KERDUDO Katell, cheffe du service mobilité trafic (SMT)
- AIRAUD Benjamin, chef du service d'ingénierie routière

En cas d'absence ou d'empêchement des subdélégataires mentionnés au présent article, la subdélégation telle que définie ci-dessus pourra être exercée par :

- MECHINAUD Hugues, adjoint à la cheffe du service du droit et de la comptabilité en lieu et place de CHAUVEL Nicole
- CALAS Anne, chargée des affaires juridiques au service du droit et de la comptabilité, en cas d'absence de CHAUVEL Nicole et de MECHINAUD Hugues
- LE HARS Franck, chef du secrétariat général à la modernisation, l'aide aux agents et au pilotage des services-adjoint (SGMAAPS) en lieu et place de GAUBICHER Solène
- LAVENIR Guillaume, adjoint à la cheffe du SGMAAPS en lieu et place de GAUBICHER Solène
- JOUVIN Matthieu, adjoint au chef du service entretien et modernisation du réseau en lieu et place de CARMOUËT Alain
- DARBOUX Nadège, adjointe de la cheffe du service mobilité trafic en lieu et place de KERDUDO Katell
- LILAS Lionel, adjoint de la cheffe du service mobilité trafic en lieu et place de KERDUDO Katell
- BARBET Patrice, adjoint au chef du service d'ingénierie routière et chargé de mission ouvrages d'art en lieu et place de AIRAUD Benjamin

Article 3 :

Les agents des pôles, des districts et des missions exercent leur subdélégation de signature par application des dispositions du dernier paragraphe de l'article 1-1 du présent arrêté et conformément :

- aux dispositions des arrêtés de subdélégation de signature en vigueur pour les matières relevant, d'une part, de l'administration générale, de la responsabilité de l'Etat et de la gestion du patrimoine, d'autre part, de la représentation du pouvoir adjudicateur.

- le cas échéant, aux dispositions des cahiers des clauses administratives particulières applicables aux marchés publics, aux accords-cadres, aux conventions et autres contrats de toute nature.

Les agents concernés sont :

- CORNIC Pascal, chef du district de Brest
- BOURREL Séverin, chef du district de Saint-Brieuc
- PANNETIER Bruno, chef du district de Laval
- ETIENNE Christophe, chef du district de Nantes
- LE CUNFF Alexandre, chef de district de Rennes
- LE MOUEL Kévin, chef du district de Vannes
- KERAVEC Isabelle, responsable du pôle gestion des ressources humaines et des compétences au SGMAAPS
- MORVAN Guirec, responsable du pôle des systèmes d'information au SGMAAPS
- FELIX Jean, responsable du pôle hygiène et sécurité au SGMAAPS
- LE BIAVANT Xavier, responsable du pôle fonctionnement immobilier comptabilité au SGMAAPS
- PEYRARD Yves, responsable du pôle achat et maintenance des matériels au SGMAAPS
- CAHU Sophie, responsable du pôle modernisation et pilotage transversal au SGMAAPS
- CHOUAN Nathalie, responsable de la mission communication animation et relations extérieures au SGMAAPS
- THOMAS-BOURGNEUF Astrid, responsable de la mission développement durable et territoires au SGMAAPS
- KIEFFER Christophe, responsable du pôle modernisation des itinéraires au SEM
- HORDEAUX Maxime, responsable du pôle chaussées et équipements au SEM
- GARISPE Lionel, responsable du pôle gestion des ouvrages d'art au SEM
- MACOUIN Brice, responsable de la mission des opérations d'ouvrages au SEM
- GOYER Sarah, responsable du pôle pilotage des politiques d'entretien au SEM

En cas d'absence ou d'empêchement des subdélégataires mentionnés au présent article, la subdélégation telle que définie ci-dessus pourra être exercée par :

- ROUMIER Yolande, adjointe au chef du district de Brest, en lieu et place de CORNIC Pascal
- MEZZOUG Adil, adjoint au chef de district de Vannes en lieu et place de LE MOUEL Kévin
- FENIOUX Anthony, adjoint au chef du district de Nantes, en lieu et place de ETIENNE Christophe
- EUDES Franck, adjoint au chef de district de Laval, en lieu et place de PANNETIER Bruno
- SIMON Hervé, adjoint au chef de district de Rennes en lieu et place de LE CUNFF Alexandre
- VINCENT-LEROUX Corinne, adjointe au chef de district de Saint-Brieuc en lieu et place de BOURREL Séverin
- SEULIN Katia, responsable du bureau comptable du pôle fonctionnement immobilier comptabilité au SGMAAPS en lieu et place de LE BIAVANT Xavier
- HELIAS Patrick, adjoint au responsable du pôle fonctionnement immobilier comptabilité en lieu et place de LE BIAVANT Xavier
- RAGEUL Hugues, responsable de la mission appui administratif et gestion au SEM en lieu et place de-GOYER Sarah, HORDEAUX Maxime, GARISPE Lionel, MACOUIN Brice et KIEFFER Christophe

Article 4 :

Les agents des centres d'entretien et d'intervention et les agents des districts désignés au présent article exercent leur subdélégation de signature par application des dispositions du dernier paragraphe de l'article 1-1 du présent arrêté et conformément :

- aux dispositions des arrêtés de subdélégation de signature en vigueur pour les matières relevant, d'une part, de l'administration générale, de la responsabilité de l'Etat et de la gestion du patrimoine, d'autre part, de la représentation du pouvoir adjudicateur.

- le cas échéant, aux dispositions des cahiers des clauses administratives particulières applicables aux marchés publics, aux accords-cadres, aux conventions et autres contrats de toute nature.

Les agents concernés sont :

- AUTRET Patrice, chef du centre d'entretien et d'interventions (CEI) de Brest
- TANNEAU Ronan, chef du CEI de Châteaulin
- HEMERY Gilbert, chef du CEI de Châteauneuf du Faou
- PAYET Joseph, chef du CEI de Melgven
- MIOSSEC Alain, chef du CEI de St Thégonnec
- EDELINE Thierry, chef du CEI de Mayenne
- EUDES Franck, chef du CEI de Château-Gontier par intérim
- CIVET Michel, responsable de la section travaux de Laval
- CHENANTAIS Fabienne, responsable exploitation au district de Nantes
- FOURNY Denis, chargé d'exploitation au district de Nantes
- CARBONNIER Lucie, cheffe du CEI de Goulaine
- VAN AUDENAERDE Laurent, adjoint à la cheffe du CEI de Goulaine
- BLAIS David, chef du CEI d'Heric
- ABELLARD Didier, chef du CEI de la Séguinière
- ROUILLE Jean-Michel, chef du CEI de Nantes
- GUILLOSSOU Grégory, adjoint au chef du CEI de Nantes
- SIMON Pascal, chef du CEI de Savenay
- SILVESTRE Valérie, responsable d'exploitation au district de Rennes
- CHEMINEL Philippe, chargé d'exploitation au district de Rennes
- GAUTIER Didier, chef du CEI de Bain de Bretagne
- DESBLES Hubert, chef du CEI de Châteaubourg
- BRAUD Jean-Paul, adjoint au chef de CEI de Châteaubourg
- CHEBASSIER Nicolas, chef du CEI de Pleumeleuc
- ECOBICHON Patrice, adjoint au chef du CEI de Pleumeleuc
- KERNEN Guénaël, chef du CEI de Rennes
- LOICHON Jérémy, adjoint au chef du CEI de Rennes
- GRANDAIS Sébastien, responsable de la section travaux de Rennes
- BARBETTE Olivier, chef du CEI de Saint-Aubin du Cormier
- LE GAC Dominique, chef du CEI de Guingamp
- JOSSE Philippe, chef du CEI de Loudéac
- NOGRETTE Stéphane, chef du CEI du Perray
- BROSSARD Jacques, chef du CEI de Pleslin-Trigavou
- QUILLERE Arnaud, chef du CEI de Rostrenen
- BOUTEILLE Philippe, chef du CEI de Tramain
- RENAUD Raphaël, chef du CEI de Locminé
- HUGOT Hervé, chef du CEI de Lorient
- TISSEYRE Alain, adjoint au chef du CEI de Lorient
- COURANT Anthony, chef du CEI de Ploërmel
- PELLETIER Pascal, chef du CEI de Vannes
- HELIES Laurent, responsable de la section travaux de Vannes

Article 5 :

Les agents ci-dessous exercent leur subdélégation de signature par application des dispositions du dernier paragraphe de l'article 1-1 du présent arrêté et conformément :

- aux dispositions des arrêtés de subdélégation de signature en vigueur pour les matières relevant d'une part de l'administration générale, de la responsabilité de l'Etat et de la gestion du patrimoine, d'autre part, de la représentation du pouvoir adjudicateur.

- le cas échéant, aux dispositions des cahiers des clauses administratives particulières applicables aux marchés publics, aux accords-cadres, aux conventions et autres contrats de toute nature.

Les agents concernés sont :

- LERAY Bruno, CEI de Mayenne
- CORBELIN Philippe, CEI de Mayenne
- ESNAULT Jean-Bernard, CEI de Mayenne
- ANSQUER Frédéric, CEI de Mayenne
- MARTEAU Matthieu,CEI de Château-Gontier
- BERGERE Vincent, CEI de Château-Gontier
- SADA Alain, CEI de Château-Gontier
- SENECHAL Didier, CEI de Brest
- PROVOST Denis, CEI de Brest
- LAÏD Bruno, CEI de Brest
- SIMON Gérard, CEI de Saint-Thégonnec
- LE DUFF Xavier, CEI de Saint-Thégonnec
- GUILLOU Éric, CEI de Saint-Thégonnec
- PUILLANDRE Michel, CEI de Châteauneuf du Faou
- COUILLET Stéphane, CEI de Châteauneuf du Faou
- GERMAIN Luc, CEI de Châteauneuf du Faou
- AUDEFROY Yann, CEI de Melgven
- PODER Henri, CEI de Melgven
- RANNOU Bernard, CEI de Melgven
- LE DUDAL Stéphane, CEI de Melgven
- DENIEL Rémi, CEI de Châteaulin
- GONIDEC Eric, CEI de Châteaulin
- GUEDES Didier, CEI de Châteaulin
- BESSEAU Cédric, CEI de Goulaine
- HERISSON Patrice, CEI de Goulaine
- ORHON Olivier, CEI de Goulaine
- PACAUD Guillaume, CEI de Goulaine
- PROVOST Philippe, CEI de Goulaine
- HUTEAU Freddy, CEI de Goulaine
- LELIEVRE Olivier, CEI d'Héric
- CERCLIER Jean-Guy, CEI d'Héric
- TALABAS Marc, CEI d'Héric
- MIGOT Laurent, CEI d'Héric
- PENLOUP Philippe, CEI d'Héric
- ROBERT Olivier, CEI de Nantes
- BAUDIN Gilles, CEI de la Séguinière
- PARIS Christophe, CEI de la Séguinière
- LAVAUD Hervé, CEI de la Séguinière
- VINCENT Olivier, CEI de la Séguinière
- DUBOIS Olivier, CEI de Nantes
- CHAUVEL Pascal, CEI de Nantes
- VENTROUX Thierry, CEI de Nantes
- COUDERC Florent, CEI de Nantes
- BRIAND Cyrille, CEI de Nantes
- LIBEAU Philippe, CEI de Savenay
- BECHADE David, CEI de Savenay
- THOMAS Franck, CEI de Savenay
- PINARD Sébastien, CEI de Savenay
- FORTUNE Grégory, CEI de Savenay
- GUILLERM Philippe, CEI de Savenay
- JUSTAL Patrick, CEI de Bain de Bretagne
- CAVALAN Yannick, CEI de Bain de Bretagne
- LE QUELLEC Jean-Charles, CEI de Bain de Bretagne
- THIERRY Mickaël, CEI de Bain de Bretagne
- DUBOIS Patrick, CEI de Châteaubourg
- MARTINAIS Yannick, CEI de Châteaubourg

- ELUARD Jean-Michel, CEI de Châteaubourg
- HUET Sylvain, CEI de Châteaubourg
- GAUTHIER Christian, CEI de Châteaubourg
- PEROT Daniel, CEI de Pleumeleuc
- PIEL Loïc, CEI de Pleumeleuc
- COIGNARD Régis, CEI de Pleumeleuc
- LAMBERT Jean-Michel, CEI de Pleumeleuc
- MOTAIS Jérôme, CEI de Pleumeleuc
- BOSCHER Frédéric, CEI de Rennes
- GENEL Olivier, CEI de Rennes
- CHAUVEL Frédéric, CEI de Rennes
- LELIEVRE Stéphane, CEI de Rennes
- GILLET Nicolas, CEI de Rennes
- FEUILLATRE Didier, CEI de Rennes
- CHOW-YUEN Jean-Marc, CEI de Saint-Aubin-du-Cormier
- ORY Sylvain, CEI de Saint-Aubin-du-Cormier
- GUYOT Eric, CEI de Saint-Aubin-du-Cormier
- GERARD Loïc, CEI de Saint-Aubin-du-Cormier
- TATON Didier, CEI de Guingamp
- SIMON Hervé, CEI de Guingamp
- HERVE Jean-Marc, CEI de Guingamp
- JAUME Luc, CEI de Loudéac
- LE MAY Valentin, CEI de Loudéac
- LEROUX-FLAGEUL David, CEI de Loudéac
- COTBREIL Tony, CEI de Loudéac
- GAC Jean-Luc, CEI du Perray jusqu'au 30 novembre 2020
- MOREL Albert, CEI du Perray
- DUFOURD Mickael, CEI du Perray
- OLLIVIER Stéphane, CEI du Perray
- HERVIOU Ronan, CEI du Perray
- PICQUET Loïc, CEI de Pleslin-Trigavou
- PRUAL André, CEI de Pleslin-Trigavou
- RAVENEL Stéphane, CEI de Pleslin-Trigavou
- LEGENDRE Stéphane, CEI de Pleslin-Trigavou
- PERAN Jean-Michel, CEI de Rostrenen
- JOULIN Jean-François, CEI de Rostrenen
- TREUSSARD Loïc, CEI de Rostrenen
- CHOUANNIERE Eric, CEI de Tramain
- LAINE Michel, CEI de Tramain
- TALBOURDET Dominique, CEI de Tramain
- PRENVEILLE Noam, CEI de Tramain
- MONNIER Arnaud, CEI de Tramain
- BERNARD Yannick, CEI de Locminé
- COGARD Jean-François, CEI de Locminé
- LE GAL Gilles, CEI de Locminé
- OFFREDO Samuel, CEI de Locminé
- BIGEARD Sébastien, CEI de Locminé
- FRACCARO Nathalie, CEI de Lorient
- QUERO Anthony, CEI de Lorient
- LE BRISE Jean-Paul, CEI de Lorient
- MERCIER Cédric, CEI de Lorient
- COURTEL Alan, CEI de Lorient
- BALY Christophe, CEI de Lorient
- ANDRE Hervé, CEI de Ploërmel
- DACQUAIT Christophe, CEI de Ploërmel
- DESTOC Michel, CEI de Ploërmel
- VEIGNANT Julien, CEI de Ploërmel

- DONNEGER Pascal, CEI de Vannes
- KERGARAVAT Bruno, CEI de Vannes
- LE JALLE Alain, CEI de Vannes
- RAOULT Roland, CEI de Vannes
- EVEN Philippe, CEI de Vannes
- THORON Philippe, CEI de Vannes

Article 6 : Les agents ci-dessous exercent leur subdélégation de signature par application des dispositions du dernier paragraphe de l'article 1-1 du présent arrêté et conformément :

- aux dispositions des arrêtés de subdélégation de signature en vigueur pour les matières relevant ,d'une part, de l'administration générale, de la responsabilité de l'Etat et de la gestion du patrimoine, d'autre part, de la représentation du pouvoir adjudicateur.

- le cas échéant, aux dispositions des cahiers des clauses administratives particulières applicables aux marchés publics, aux accords-cadres, aux conventions et autres contrats de toute nature.

les agents concernés sont :

- BOBES Michel, assistant matériels au pôle achat et maintenance des matériels (PAMM)
- MARTINI Philippe, responsable du centre maintenance radio au PAMM
- SEVERE David, responsable du point service de Brest au PAMM
- GERARD Renan, responsable du point service de Saint-Brieuc au PAMM
- BEAUMOND Philippe, responsable du point service de Laval au PAMM
- CHAUSSON Bruno, magasinier au point service de Laval au PAMM
- PIERRE Jean-Michel, responsable du point service de Rennes au PAMM
- ROULLOIS Michel, magasinier au point service de Rennes au PAMM
- JAMAIN William, responsable du point service de Nantes au PAMM
- CAILLOCE Jean-Robert, responsable du point service de Vannes au PAMM

Article 7 : Les agents ci-dessous reçoivent subdélégation de signature à l'effet de valider quel que soit le montant dans l'application Chorus-Formulaires pour leur service, pôle, district, mission respectif et dans la limite de leurs attributions.

Les agents concernés sont :

- AIRAUD Benjamin, chef du service d'ingénierie routière-
- BARBET Patrice, adjoint au chef du service d'ingénierie routière, chargé de mission ouvrages d'art
- LE MOUEL Kévin, chef du district de Vannes
- MEZZOUG Adil, adjoint au chef du district de Vannes
- ETIENNE Christophe, chef du district de Nantes
- FENIOUX Anthony adjoint au chef du district de Nantes
- EA Magalie, responsable du pôle administratif au district de Nantes
- LOUHIBI Saïda, assistante de gestion au district de Nantes
- CORNIC Pascal, chef du district de Brest
- ROUMIER Yolande, adjointe au chef du district de Brest
- DIEUDONNE Laura, responsable du pôle administratif au district de Brest
- PANNETIER Bruno, chef du district de Laval
- EUDES Franck, adjoint au chef du district de Laval
- MENEBOO Mathieu responsable du pôle administratif au district de Laval
- BOURREL Séverin, chef du district de Saint-Brieuc
- VINCENT-LEROUX Corinne, adjointe au chef du district de Saint-Brieuc
- BILLARDEY Frédéric, responsable administratif au district de Saint-Brieuc
- LE CUNFF Alexandre, chef du district de Rennes
- SIMON Hervé, adjoint au chef du district de Rennes
- DERRIEN Ghislaine, responsable administrative au district de Rennes

- KERDUDO Katell, cheffe du service mobilité trafic (SMT)
- DARBOUX Nadège, adjointe à la cheffe du SMT
- LILAS Lionel, adjoint à la cheffe du SMT
- CAMBECEDES Nathalie, cheffe de la mission appui gestion marchés au SMT
- GAUBICHER Solène, cheffe du secrétariat général à la modernisation, l'aide aux agents et au pilotage de services (SGMAAPS)
- LE HARS Franck, chef du SGMAAPS-adjoint
- LAVENIR Guillaume, adjoint à la cheffe du SGMAAPS
- LE BIAVANT Xavier, responsable du pôle fonctionnement immobilier comptabilité au SGMAAPS
- GUYADER Annaïg, responsable des moyens généraux au pôle fonctionnement immobilier comptabilité au SGMAAPS
- SEULIN Katia, responsable du bureau comptable du pôle fonctionnement immobilier comptabilité au SGMAAPS
- KERAVEC Isabelle, responsable du pôle gestion des ressources humaines et des compétences au SGMAAPS
- DUPUY Gisèle, adjointe à la responsable du pôle gestion des ressources humaines et des compétences au SGMAAPS
- CHAUVEL Nicole, cheffe du service du droit et de la comptabilité
- MECHINAUD Hugues, adjoint à la cheffe du service du droit et de la comptabilité
- PRIGENT Marie-Josée, gestionnaire financier au service du droit et de la comptabilité
- CARMOUËT, chef du service entretien et modernisation du réseau
- JOUVIN Matthieu, adjoint au chef du SEM
- KIEFFER Christophe, responsable du pôle modernisation des itinéraires au SEM
- RAGEUL Hugues, responsable de la mission appui administratif et gestion au SEM
- GOYER Sarah, responsable du pôle pilotage des politiques d'entretien au SEM
- HORDEAUX Maxime, responsable du pôle chaussées équipements au SEM
- GARISPE Lionel, responsable du pôle gestion des ouvrages d'art

Article 8-1 : Les agents ci-dessous reçoivent subdélégation de signature à l'effet d'effectuer les opérations quel que soit le montant correspondant à la fonction de valideur hiérarchique et à la fonction « ASSIST » dans l'application Chorus-DT pour les agents de la DIR-Ouest.

Les agents concernés sont :

- GAUTHIER Arnaud, directeur-adjoint, directeur des districts
- GAUBICHER Solène, cheffe du secrétariat général à la modernisation, l'aide aux agents et au pilotage de services (SGMAAPS)

Article 8-2 : Les agents ci-dessous reçoivent subdélégation de signature à l'effet d'effectuer les opérations quel que soit le montant correspondant à la fonction de valideur hiérarchique et à la fonction « assist » dans l'application Chorus-DT pour leur service, pôle district respectif et dans la limite de leurs attributions.

Les agents concernés sont :

<u>Service du droit et de la comptabilité</u> :

- CHAUVEL Nicole, cheffe du service du droit et de la comptabilité
- MECHINAUD Hugues, adjoint à la cheffe du service du droit et de la comptabilité

<u>Secrétariat Général à la modernisation, l'aide aux agents et au pilotage de services (SGMAAPS)</u>

- GAUBICHER Solène, cheffe du SGMAAPS
- LE HARS Franck, chef du SGMAAPS-adjoint
- LAVENIR Guillaume, adjoint à la cheffe du SGMAAPS
- PEYRARD Yves, responsable du pôle achat et maintenance des matériels
- KERAVEC Isabelle, responsable du pôle gestion des ressources humaines et des compétences

- FELIX Jean, responsable du pôle hygiène et sécurité
- MORVAN Guirec, responsable du pôle des systèmes d'information
- LE BIAVANT Xavier, responsable du pôle fonctionnement immobilier comptabilité
- HELIAS Patrick, adjoint au responsable du pôle fonctionnement immobilier comptabilité
- CAHU Sophie, responsable du pôle modernisation et pilotage transversal
- THOMAS-BOURGNEUF Astrid, responsable de la mission développement durable et territoires
- CHOUAN Nathalie, responsable de la mission communication animation et relations extérieures
- GERARD Renan, chef du point service de Saint-Brieuc
- SEVERE David, chef du point service de Brest
- BEAUMOND Philippe, chef du point service de Laval
- JAMAIN William, chef du point service de Nantes
- PIERRE Jean-Michel, chef du point service de Rennes
- CAILLOCE Jean-Robert, chef du point service de Vannes
- MARTINI Philippe, responsable du centre de maintenance radio

Service entretien et modernisation du réseau (SEM)

- CARMOUËT Alain, chef du SEM
- JOUVIN Matthieu, adjoint au chef de service
- HORDEAUX Maxime responsable du pôle chaussées et équipements
- RAGEUL Hugues, responsable de la mission appui administratif et gestion
- MACOUIN Brice, responsable de la mission des opérations d'ouvrages
- KIEFFER Christophe, responsable du pôle modernisation des itinéraires au SEM
- GOYER Sarah, responsable du pôle des politiques d'entretien
- GARISPE Lionel, responsable du pôle gestion des ouvrages d'art

Service mobilité-trafic (SMT)

- KERDUDO Katell, cheffe du SMT
- DARBOUX Nadège, adjointe à la cheffe de service
- LILAS Lionel, adjoint à la cheffe de service
- LE GOFF Nicolas, responsable de la mission usagers stratégies exploitation
- CAMBECEDES Nathalie, responsable de la mission appui gestion marchés
- SIRI Hélène, responsable du pôle optimisation du trafic et des systèmes informatiques
- TAVERNIER Nathan, responsable du pôle administration réseau maintenance équipements
- RENAT Pascal, responsable du pôle circulation et information routière et responsable par intérim du CIGT de Rennes
- GAUTIER Frédéric, responsable du CIGT de Nantes
- LOYER Didier, responsable du CIGT de Vannes et responsable par intérim du CIGT de Saint-Brieuc jusqu'au 31 décembre 2020
- LE MAB Gaëtan, responsable du CIGT de Saint-Brieuc à compter du 1er janvier 2021

Service d'ingénierie routière

- AIRAUD Benjamin, chef du service d'ingénierie routière
- BARBET Patrice, adjoint au chef du SIR, chargé de mission ouvrages d'art

site de Rennes

- BOULLY Henri, chef du pôle assistance projet pour le site de Rennes et le site de Nantes
- LE GOURRIEREC Gaëtane, responsable du pôle terrassement chaussées
- DARBOUX Renaud, responsable du pôle équipements
- VRIGNEAU Simon, responsable du pôle tracés environnement
- LARDIC Thierry, responsable du pôle direction de chantiers
- SECHET Nathalie, responsable de la mission assistance marchés pour le site de Rennes et le site de Nantes

site de Nantes

- BOULLY Henri, chef du pôle assistance projet pour le site de Rennes et le site de Nantes
- LE GUEN Solenn, responsable du pôle équipements
- HOUSSAIS Luc, responsable du pôle tracés environnement
- GAUTHIER Pierre, responsable du pôle terrassements chaussées
- LITANEUR Laurent, responsable du pôle direction de chantiers
- SECHET Nathalie, responsable de la mission assistance marchés pour le site de Rennes et le site de Nantes

Districts

Brest :

- CORNIC Pascal, chef du district de Brest
- ROUMIER Yolande, adjointe au chef du district de Brest
- AUTRET Patrice, chef du centre d'entretien et d'interventions (CEI) de Brest
- MIOSSEC Alain, chef du CEI de St Thégonnec
- PAYET Joseph, chef du CEI de Melgven
- TANNEAU Ronan, chef du CEI de Châteaulin
- HEMERY Gilbert, chef du CEI de Châteauneuf-du-Faou

Laval :

- PANNETIER Bruno, chef du district de Laval
- EUDES Franck, adjoint au chef du district de Laval et chef du CEI de Château-Gontier par intérim
- EDELINE Thierry, chef du CEI de Mayenne
- CIVET Michel, responsable de la section travaux de Laval

Nantes :

- ETIENNE Christophe, chef du district de Nantes
- FENIOUX Anthony, adjoint au chef du district de Nantes
- EA Magalie, responsable du pôle administratif
- ROUILLÉ Jean-Michel, chef du CEI de Nantes
- CARBONNIER Lucie, cheffe du CEI de Goulaine
- BLAIS David, chef du CEI d'Héric
- SIMON Pascal, chef du CEI de Savenay
- ABELLARD Didier, chef du CEI de la Séguinière

Rennes :

- LE CUNFF Alexandre, chef du district de Rennes
- SIMON Hervé, adjoint au chef du district de Rennes
- CHEBASSIER Nicolas, chef du CEI de Pleumeleuc
- KERNEN Guénaël, chef du CEI de Rennes
- BARBETTE Olivier, chef du CEI de Saint-Aubin-du-Cormier
- GAUTIER Didier, chef du CEI de Bain-de-Bretagne
- DESBLÉS Hubert, chef du CEI de Châteaubourg
- GRANDAIS Sébastien, responsable de la section travaux de Rennes

Saint-Brieuc :

- BOURREL Séverin, chef du district de Saint-Brieuc
- VINCENT-LEROUX Corinne, adjointe au chef du district de Saint-Brieuc
- BOUTEILLE Philippe, chef du CEI de Tramain
- NOGRETTE Stéphane, chef du CEI du Perray

- LE GAC Dominique, chef du CEI de Guingamp
- BROSSARD Jacques, chef du CEI de Pleslin-Trigavou
- JOSSE Philippe, chef du CEI de Loudéac
- QUILLERE Arnaud, chef du CEI de Rostrenen

Vannes :

- LE MOUEL Kévin, chef du district de Vannes
- MEZZOUG Adil, adjoint au chef du district de Vannes
- PELLETIER Pascal, chef du CEI de Vannes
- COURANT Anthony, chef du CEI de Ploërmel
- RENAUD Raphaël, chef du CEI de Locminé
- HUGOT Hervé, chef du CEI de Lorient
- HELIES Laurent, responsable de la section travaux de Vannes

Article 8-3 : Les agents ci-dessous désignés reçoivent subdélégation de signature pour leur service, pôle, district respectif et dans la limite de leurs attributions à l'effet d'effectuer les opérations quel que soit leur montant dans l'application chorus-DT, à l'exception des fonctions de valideur hiérarchique (VH1).

Les agents concernés sont :

Direction

- PANSART Béatrice, assistante de direction

Service du droit et de la comptabilité :

- PRIGENT Marie-Josée, gestionnaire financier

Secrétariat Général à la modernisation, l'aide aux agents et au pilotage de services (SGMAAPS)

- CARDON Rémy, assistant de gestion dépenses au bureau comptable du pôle fonctionnement immobilier comptabilité
- LE BIAVANT Xavier, responsable du pôle fonctionnement immobilier comptabilité
- GUYADER Annaïg, responsable des moyens généraux au pôle fonctionnement immobilier comptabilité
- RENAT Manuela, assistante de la cheffe de service

Service entretien et modernisation du réseau (SEM)

- JOUIN Rollande, assistante de gestion
- FAVE Armelle, assistante du chef du service

Service mobilité-trafic (SMT)

- JOSSET Valérie, assistante du service
- GUAY Catherine, gestionnaire comptable

Service d'ingénierie routière

site de Rennes

- QUEFFELEC Anne, assistante du chef de service

site de Nantes

- GOUBIN Anne, assistante du chef de service

Districts

Brest :

- CORNIC Pascal, chef du district
- ROUMIER Yolande, adjointe au chef du district
- DIEUDONNE Laura, responsable du pôle administratif
- MOBIHAN Régine, assistante de gestion
- DONVAL Michelle, gestionnaire administrative

Laval :

- PANNETIER Bruno, chef du district
- EUDES Franck, adjoint au chef du district
- MENEBOO Mathieu, responsable du pôle administratif

Nantes :

- EA Magalie, responsable du pôle administratif
- LOUHIBI Saïda, assistante de gestion
- HERVOCHE Christine, assistante de gestion

Rennes :

- LE CUNFF Alexandre, chef du district
- SIMON Hervé, adjoint au chef du district
- HAYE Anne, assistante de gestion

Saint-Brieuc :

- BOURREL Séverin, chef du district
- VINCENT-LEROUX Corinne, adjointe au chef du district
- BILLARDEY Frédéric, responsable administratif
- GORGEARD Marylène, assistante de gestion

Vannes :

- LE MOUEL Kévin, chef du district de Vannes
- MEZZOUG Adil, adjoint au chef du district

Article 9 : Les agents ci-dessous reçoivent subdélégation de signature à l'effet d'effectuer les opérations relatives aux ordres de payer des dépenses de type flux 4 quel que soit le montant au sens de l'application Chorus pour leur service, mission, pôle, district respectif et dans la limite de leurs attributions.

Les agents concernés sont :

- AIRAUD Benjamin, chef du service d'ingénierie routière
- BARBET Patrice, adjoint au chef du service d'ingénierie routière et chargé de mission ouvrages d'art
- LE MOUEL Kévin, chef du district de Vannes
- MEZZOUG Adil, adjoint au chef du district de Vannes
- ETIENNE Christophe, chef du district de Nantes
- FENIOUX Anthony,-adjoint au chef du district de Nantes
- EA Magalie, responsable du pôle administratif au district de Nantes
- CORNIC Pascal, chef du district de Brest
- ROUMIER Yolande, adjointe au chef du district de Brest
- BOURREL Séverin, chef du district de Saint-Brieuc
- VINCENT-LEROUX Corinne, adjointe au chef du district de Saint-Brieuc

- PANNETIER Bruno, chef du district de Laval
- EUDES Franck, adjoint au chef du district de Laval
- MENEBOO Mathieu, responsable administratif au district de Laval
- LE CUNFF Alexandre, chef du district de Rennes
- SIMON Hervé, adjoint au chef du district de Rennes
- KERDUDO Katell, cheffe du service mobilité trafic (SMT)
- DARBOUX Nadège, adjointe à la cheffe du SMT
- LILAS Lionel, adjoint à la cheffe du SMT
- CAMBECEDES Nathalie, responsable de la mission appui gestion marchés au SMT
- GAUBICHER Solène, cheffe du secrétariat général à la modernisation, l'aide aux agents et au pilotage de services (SGMAAPS)
- LE HARS Franck, chef du SGMAAPS-adjoint
- LAVENIR Guillaume, adjoint à la cheffe du SGMAAPS
- LE BIAVANT Xavier, responsable du pôle fonctionnement immobiliser comptabilité au SGMAAPS
- HELIAS Patrick, adjoint au responsable du pôle fonctionnement immobilier comptabilité au SGMAAPS
- SEULIN Katia, responsable du bureau comptable du pôle fonctionnement immobilier comptabilité au SGMAAPS
- KERAVEC Isabelle, responsable du pôle gestion des ressources humaines et des compétences au SGMAAPS
- DUPUY Gisèle, adjointe à la responsable du pôle gestion des ressources humaines et des compétences au SGMAAPS
- CHAUVEL Nicole, cheffe du service du droit et de la comptabilité
- MECHINAUD Hugues, adjoint à la cheffe du service du droit et de la comptabilité
- CALAS Anne, chargée des affaires juridiques au service du droit et de la comptabilité en l'absence de CHAUVEL Nicole et de MECHINAUD Hugues
- CARMOUËT Alain, chef du service entretien et modernisation du réseau (SEM)
- JOUVIN Matthieu, adjoint au chef de service au SEM
- GOYER Sarah, responsable du pôle pilotage des politiques d'entretien au SEM
- RAGEUL Hugues, responsable de la mission appui administratif et gestion au SEM
- HORDEAUX Maxime, responsable du pôle chaussées et équipements au SEM
- MACOUIN Brice, responsable de la mission des opérations d'ouvrages au SEM
- KIEFFER Christophe, responsable du pôle modernisation des itinéraires au SEM
- GARISPE Lionel, responsable du pôle gestion des ouvrages d'art

Article 10 : Les agents ci-dessous reçoivent subdélégation de signature à l'effet de réaliser toutes les opérations quel que soit le montant, chacun dans leur domaine de compétences respectif, relatives à la prescription, la constatation et la liquidation des recettes du programme 203 du ministère de la transition écologique.

Les agents concernés sont :

- CHAUVEL Nicole, cheffe du service du droit et de la comptabilité
- MECHINAUD Hugues, adjoint à la cheffe du service du droit et de la comptabilité
- CALAS Anne, chargée des affaires juridiques au service du droit et de la comptabilité en l'absence de CHAUVEL Nicole et de MECHINAUD Hugues
- JOUVIN Matthieu, adjoint au chef du service entretien et modernisation du réseau (SEM)
- HORDEAUX Maxime, responsable du pôle chaussées et équipements au SEM
- PANNETIER Jean-Claude, responsable du bureau de la gestion des équipements au pôle chaussées et équipements au SEM
- PIERRE Jean-Michel, responsable du point service de Rennes au pôle achat et maintenance des matériels au SGMAAPS
- GUENOLE Yoann, chargé du suivi administratif des achats au pôle achat et maintenance des matériels au SGMAAPS
- DARBOUX Nadège, adjointe de la cheffe du service mobilité trafic
- CAMBECEDES Nathalie, cheffe de la mission appui gestion marchés au SMT

- LE CUNFF Alexandre, chef du district de Rennes
- SIMON Hervé, adjoint au chef du district de Rennes
- CORNIC Pascal, chef du district de Brest
- ROUMIER Yolande, adjointe au chef du district de Brest
- BOURREL Séverin, chef du district de Saint-Brieuc
- VINCENT-LEROUX Corinne, adjointe au chef du district de St Brieuc
- LE MOUEL Kévin, chef du district de Vannes
- MEZZOUG Adil, adjoint au chef du district de Vannes
- ETIENNE Christophe, chef du district de Nantes
- FENIOUX Anthony,-adjoint au chef du district de Nantes
- EA Magalie, responsable du pôle administratif au district de Nantes
- PANNETIER Bruno, chef du district de Laval
- EUDES Franck, adjoint au chef du district de Laval

Article 11 : Madame Nicole CHAUVEL, cheffe du service du droit et de la comptabilité, reçoit subdélégation de signature à l'effet de signer toutes les demandes de rétablissement de crédits de la DIR Ouest sur les programmes 203 et 217 du Ministère de la transition écologique.

Article 12 : Le présent arrêté abroge l'arrêté n° 35-2020-08-21-003 du 21 août 2020.

Article 13 : Les agents de la direction interdépartementale des routes Ouest désignés par le présent arrêté, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de l'arrêté qui est exécutoire à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture d'Ille-et-Vilaine.

Fait à Rennes, le 23 NOV. 2020
Pour le Préfet d'Ille-et-Vilaine et par délégation
Le directeur interdépartemental des routes Ouest

Frédéric Lechelon

Préfecture Ille-et-Vilaine

35-2020-11-23-003

Arrêté portant subdélégation de signature de M. Frédéric LECHELON, Directeur interdépartemental des routes Ouest, à certains de ses collaborateurs, en matière d'administration générale, de gestion du personnel, de responsabilité de l'État et de gestion de patrimoine.

PRÉFET
D'ILLE-
ET-VILAINE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction interdépartementale des routes Ouest

ARRÊTÉ

portant subdélégation de signature de M. Frédéric LECHELON, Directeur interdépartemental des routes Ouest, à certains de ses collaborateurs, en matière d'administration générale, de gestion du personnel, de responsabilité de l'État et de gestion de patrimoine.

Le directeur interdépartemental des routes Ouest,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 modifié relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles, modifié en dernier lieu par le décret n°2007-139 du 1er février 2007 ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements, modifié en dernier lieu par le décret n° 2020-350 du 27 mars 2020 ;

Vu l'article 1367 du code civil et le décret 2017-1416 du 28 septembre 2017, relatif à la signature électronique ;

Vu l'arrêté du ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, en date du 17 juin 2009, nommant Monsieur Frédéric LECHELON directeur interdépartemental des routes Ouest ;

Vu l'arrêté n°35-2020-11-16-032 du 16 novembre 2020 du Préfet d'Ille-et-Vilaine, donnant délégation de signature à M. LECHELON ;

Vu l'arrêté n° 35-2019-11-13-002 du 13 novembre 2019 de la Préfète d'Ille-et-Vilaine, portant réorganisation de la direction interdépartementale des routes Ouest à compter du 1ier décembre 2019 ;

ARRÊTÉ

Article 1 : délégation de signature est donnée aux agents dont les noms sont listés dans l'annexe II du présent arrêté, à l'effet de signer tout ou partie des actes limitativement énumérés aux chapitres 1, 2 et 3 de l'annexe I.

En application de l'article 1367 du code civil et des dispositions du décret 2017-1416 du 28 septembre 2017, chacun des subdélégataires, conformément aux dispositions du présent arrêté, peut exercer la subdélégation dont il dispose par le procédé de signature électronique.

Article 2 : Le présent arrêté abroge l'arrêté n° 35-2020-08-21-001 du 21 août 2020.

Article 3 : Le Directeur interdépartemental des routes Ouest est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture d'Ille-et-Vilaine.

Fait à Rennes, le 23 NOV. 2020
Pour le Préfet d'Ille et Vilaine et par délégation
Le Directeur Interdépartemental des Routes ouest

Frédéric LECHELON

ANNEXE I

Chapitre 1 : Administration générale – Personnel

I – Actes de gestion communs à l'ensemble des agents

1	Congés annuels et RTT, récupération horaire variable
2	Congé pour garde d'enfant
3	Participation aux assemblées générales des organisations syndicales
4	Participation aux réunions mensuelles d'information syndicale
5	Décharge d'activité de service liée à des activités syndicales
6	Participation aux assemblées générales ASCEE
7	Autorisations d'absences pour l'exercice des fonctions d'élu local
8	Autorisations d'absences pour représentants élus des parents d'élèves
9	Naissance : aménagement horaire / examens obligatoires
10	Autorisation d'absence pour mariage, PACS, de l'agent ou d'un enfant de l'agent
11	Décès ou maladie très grave du conjoint, de l'enfant, du père, de la mère, du frère, de la sœur, du beau-père, de la belle-mère de l'agent
12	Ordres de mission permanents – Ordres de mission occasionnels
13	Préparation de concours ou examens professionnels à domicile ou dans le service
14	Autorisations spéciales d'absence liées à l'activité institutionnelle des organisations syndicales
15	Autorisations d'absence pour déménagements
16	Décision de mise en place d'une astreinte et de renfort d'astreinte
17	Maintien dans l'emploi :établissement de la liste des personnels et notification aux agents figurant sur la liste
18	Octroi du nombre de jours d'autorisations spéciales d'absence liées à l'activité institutionnelle des organisations syndicales
19	Autorisation collective d'absence pour réunions mensuelles d'information syndicale

20	Autorisation collective d'absences pour participer aux assemblées générales des organisations syndicales
21	Autorisation d'absences pour participer aux travaux des instances et commissions de l'ASCEE
22	Autorisation collective d'absences pour participer aux assemblées générales de l'ASCEE
23	Autorisation spéciale d'absence pour candidature à une élection
24	Sapeurs pompiers volontaires
25	Participation au jury d'assises ou convocations judiciaires
26	Congé maternité, paternité, adoption
27	Congé de solidarité familiale
28	Autorisations annuellesde conduire des véhicules de l'administration
28a	Décision d'affectation individuelled'un véhicule de service à un agent
28b	Autorisation d'utilisation ponctuelle d'un véhicule de service sur le trajet domicile travail
28c	Autorisation d'utilisation d'un véhicule de service sur le trajet domicile travail pour les fonctions liées à l'exploitation
28d	Autorisation d'utilisation d'un véhicule de service sur le trajet domicile travailpour les fonctions liées au suivi des chantiers
29	Décisions relatives à la gestion du droit individuel à la formation
30	Octroi des autorisations d'accomplir un service à temps partiel
31	Autorisations extra-professionnelles
32	Décisions chargeant de l'intérim les fonctionnaires de cat A et B dans la limite où cet intérim doit être assuré en sus des fonctions normales de l'agent
33	Attribution et gestion des postes relevant de la nouvelle bonification indiciaire
34	Attestation permettant aux agents de bénéficier des prêts à taux bonifié
35	Décision de suspension de fonctions en cas de faute grave et le maintien de la suspension en cas de poursuites pénales
36	Fiches individuelles d'exposition aux agents chimiques dangereux et produits CMR

II – Actes relatifs aux agents non titulaires à gestion déconcentrée, aux vacataires, aux agents à gestion totalement déconcentrée (adjoints administratifs, agents administratifs, dessinateurs, agents d'exploitation, chefs d'équipe d'exploitation, ouvriers des parcs et ateliers), dont les stagiaires de ces corps

37	Ensemble des décisions de recrutement et de gestion, y compris les points ci-dessous :
38	Sanctions disciplinairesdes 1er, 2è, 3è et 4è groupes et licenciement pour insuffisance professionnelle prononcées à l'encontre des personnels à gestion déconcentrée
39	Décisions prononçant la cessation progressive d'activité des fonctionnaires à gestion déconcentrée
40	Mise en disponibilité ou en détachement des agents
41	Congé parental

III – Actes de gestion suivants des corps à gestion nationale affectés à la DIR Ouest, listés à l'annexe I, A, 1° du décret du 20 novembre 2013 portant délégation de pouvoir du ministre chargé du développement durable en matière de gestion d'agents placés sous son autorité :

42	Décisions relatives à l'exercice des fonctions à temps partiel ainsi que le retour dans l'exercice des fonctions à temps plein
43	Décisions relatives aux autorisations d'absence, aménagements et facilités d'horaires autres que celles mentionnées au I
44	Autorisations relatives aux congés suivants : - administratifs ; - bonifié ; - de solidarité familiale ; - de présence parentale ; - de formation professionnelle ; - de validation des acquis de l'expérience ; - de bilan de compétences ; - de formation syndicale ; - pour siéger en qualité de représentant d'une association ou d'une mutuelle dans une instance instituée auprès d'une autorité de l'Etat ou d'une collectivité territoriale - pour participer aux activités des associations de jeunesse et d'éducation populaire des fédérations et associations sportives ou de plein air légalement constituées destinées à favoriser la préparation, la formation ou le perfectionnement des cadres et animateurs ;
45	Décision relative à l'affectation à un poste de travail qui n'entraîne ni changement de résidence ni modification de la situation de l'agent notamment au regard des fonctions
46	Décisions relatives à la mise à disposition de plein droit et le détachement sans limitation de durée prévus respectivement en application des articles 105 et 109 de la loi du 13 août 2004 susvisée et des articles 7 et 8 de la loi du 26 octobre 2009
47	Décisions relatives aux positions d'accomplissement : - du service national ; - d'activités dans la réserve opérationnelle ; - d'activités dans la réserve sanitaire ; - d'activités dans la réserve civile de la police nationale.
48	Instruction de la procédure et la prise des sanctions disciplinaires de l'avertissement et du blâme
49	Décisions relatives à l'exercice d'une activité accessoire dans le cadre d'un cumul d'activités prévu par les dispositions du chapitre Ier du décret du 2 mai 2007
50	Décisions relatives à l'ouverture, la fermeture et la gestion d'un compte épargne-temps
51	Décisions relatives aux périodes de professionnalisation

IV – Agents stagiaires des corps à gestion nationale affectés à la DIR Ouest, listés à l'annexe I, A, 1° du décret du 20 novembre 2013 portant délégation de pouvoir du ministre chargé du développement durable en matière de gestion d'agents placés sous son autorité

52	Décisions relatives à l'exercice des fonctions à temps partiel ainsi que le retour dans l'exercice des fonctions à temps plein
53	Décisions relatives aux autorisations d'absence, aménagements et facilités d'horaires autres que celles mentionnées au I
54	Décisions relatives aux congés suivants : - sans traitement pour accomplissement du service national ou avec traitement pour accomplissement d'une période d'instruction militaire obligatoire ; - sans traitement d'accompagnement d'une personne en fin de vie ; - sans traitement pour suivre un cycle préparatoire à un concours donnant accès à un emploi public de l'Etat, des collectivités publiques et de leurs établissements publics, à un emploi militaire, de fonctionnaire des assemblées parlementaires ou de magistrat de l'ordre judiciaire ou à un emploi de la fonction publique internationale, soit une période probatoire ou une période de scolarité préalable à une nomination dans l'un de ces emplois ; - de présence parentale
55	Instruction et prise des sanctions disciplinaires de l'avertissement et du blâme

V – Agents non titulaires (personnels contractuels recrutés en application des articles 4, 6, 6 quater et 6 quinquies de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 et agents régis par le décret n° 46-1507 du 18 juin 1946).

56	Réintégrationdes agents non titulaires lorsqu'elle a lieu dans le service d'origine dans les cas suivants : - au terme d'une période de travail à temps partiel - au terme d'un congé de longue durée ou de longue maladie ou de grave maladie - mi-temps thérapeutique après un congé de longue maladie ou de longue durée
57	Décisions relatives aux autorisations d'absence, aménagements et facilités d'horaires autres que celles mentionnées au I
58	Décisions relatives aux congés suivants : - pour formation syndicale ; - pour formation des cadres et animateurs pour la jeunesse ; - pour formation professionnelle ; - de représentation pour siéger en qualité de représentant d'une association ou d'une mutuelle dans une instance instituée auprès d'une autorité de l'Etat ou d'une collectivité territoriale.
59	Décisions relatives à l'affectation à un poste de travail qui n'entraîne ni changement de résidence ni modification de la situation des agents notamment au regard des fonctions ;
60	instruction de la procédure et la prise des sanctions disciplinaires de l'avertissement et du blâme
61	Décisions relatives à l'exercice d'une activité accessoire dans le cadre d'un cumul d'activités prévu par les dispositions du chapitre Ier du décret n° 2007-658 du 2 mai 2007
62	Décisions relatives à l'ouverture, la fermeture et la gestion du compte-épargne temps

63	Décisions relatives aux périodes de professionnalisation

Chapitre 2 : RESPONSABILITE DE L'ÉTAT

64	a) Règlements amiables des dommages subis ou causés par l'État en matière d'accidents de la circulation b) Règlements amiables des dégâts au domaine public routier
65	Règlements amiables des dommages de travaux publics
65-1	Courriers ou mémoires en défense adressés aux parquets et aux juridictions administratives, civiles ou financières

Chapitre 3 : GESTION DU PATRIMOINE

66	Procès-verbaux de remise des matériels et mobiliers au service des domaines
67	Convention de location
68	Toutes conventions d'entretien, d'exploitation ou de gestion du domaine routier à l'exception des conventions de délégation de gestion en matière d'entretien d'exploitation ou de gestion du domaine routier établies par application de l'art. 2 du décret 2004-1085 relatif à la délégation de gestion entre services de l'État

Annexe II

Service	Unité	Prénom– Nom	Fonction	Matières déléguées
Direction		Arnaud GAUTHIER	Directeur adjoint, Directeur des districts	Chapitres 1, 2, 3
Secrétariat général à la modernisation, l'aide aux agents et au pilotage des services		Solène GAUBICHER	Cheffe du secrétariat général à la modernisation, l'aide aux agents et au pilotage des services	Chapitre 1 sauf 28-a et 28-c Chapitre 3 :66,67
		Franck LE HARS	Chef du Secrétariat général à la modernisation, l'aide aux agents et au pilotage des services– adjoint	Chapitre 1 sauf 28-a et 28-c Chapitre 3 :66,67
		Guillaume LAVENIR	Adjoint de la Cheffe du secrétariat général à la modernisation, l'aide aux agents et au pilotage des services	Chapitre 1 sauf 28-a et 28-c Chapitre 3 :66,67

	PMPT	Sophie CAHU	Responsable du pôle	Chapitre 1 :1 à 11, 28b
	MDDT	Astrid THOMAS-BOURGNEUF	Responsable de la mission	Chapitre 1 :1 à 11, 28b
	MCARE	Nathalie CHOUAN	Responsable de la mission	Chapitre 1 :1 à 11, 28b
	PGRHC	Isabelle KERAVEC	Responsable du pôle	Chapitre 1 :1 à 11, 28b
		Gisèle DUPUY	Adjointe de la responsable du pôle	Chapitre 1 : 1 à 11, 28,b
	PHS	Jean FELIX	Responsable du pôle	Chapitre 1 :1 à 11, 28b
	PFIC	Xavier LE BIAVANT	Responsable du pôle	Chapitre 1 :1 à 11,28b Chapitre 3 :66,67
		Patrick HELIAS	Adjoint du responsable du pôle	Chapitre 1 :1 à 11,28b Chapitre 3 :66,67
	PSI	Guirec MORVAN	Responsable du pôle	Chapitre 1 :1 à 11, 28b
	PAMM	Yves PEYRARD	Responsable du pôle	Chapitre 1 :1 à 11, 28b Chapitre 3 :66
	CMR Nantes	Philippe MARTINI	Responsable du CMR	Chapitre 1 :1, 2, 28b
	PS Brest	David SEVERE	Responsable du point service	Chapitre 1 :1, 2, 28b
	PS Laval	Philippe BEAUMONT	Responsable du point service	Chapitre 1 :1, 2, 28b
	PS Saint-Brieuc	Renan GERARD	Responsable du point service	Chapitre 1 :1, 2, 28b

	PS Rennes	Jean-Michel PIERRE	Responsable du point service	Chapitre 1 :1, 2, 28b
	PS Vannes	Jean– Robert CAILLOCE	Responsable du point service	Chapitre 1 :1, 2, 28b
	PS Nantes	William JAMAIN	Responsable du point service	Chapitre 1 :1, 2, 28b
Service entretien et modernisation du réseau		Alain CARMOUËT	Chef du service	Chapitre 1 :1 à 15, 28b, 28d Chapitre 3
		Matthieu JOUVIN	Adjoint du chef de service	chapitre 1 : 1 à 15, 28b, 28d Chapitre 3
	MAG	Hugues RAGEUL	Responsable de la mission	Chapitre 1 :1 à 15, 28b Chapitre 3
	PPE	Sarah GOYER	Responsable du pôle	Chapitre 1 :1 à 11, 28b
	PCE	Maxime HORDEAUX	Responsable du pôle	Chapitre 1 :1 à 11, 28b
	PGOA	Lionel GARISPE	Responsable du pôle	Chapitre 1 :1 à 11, 28b
	M2O	Brice MACOUIN	Responsable de la mission	Chapitre 1 :1 à 11, 28b
	PMI	Christophe KIEFFER	Responsable du pôle	Chapitre 1 :1 à 11, 28b
Service Mobilité Trafic		Katell KERDUDO	Cheffe de service	Chapitre 1 : 1 à 15, 17, 28b,28d Chapitre 3 : 68
		Nadège DARBOUX	Adjointe de la cheffe de service	Chapitre 1 : 1 à 15, 17, 28b,28d Chapitre 3 : 68
		Lionel LILAS	Adjoint de la cheffe de service	Chapitre 1 : 1 à 15, 17, 28b,28d Chapitre 3 : 68
	MUSE	Nicolas LE GOFF	Responsable de la mission	Chapitre 1 : 1 à 11, 28b
	MAGMA	Nathalie CAMBECEDES	Responsable du pôle	Chapitre 1 : 1 à 11, 28b

	POTSI	Hélène SIRI	Responsable du pôle	Chapitre 1 : 1 à 11, 28b
	PARME	Nathan TAVERNIER	Responsable du pôle	Chapitre 1 : 1 à 11, 28b
		Mickaël PLANELLA	Adjoint du responsable du pôle	Chapitre 1 : 1 à 11, 28b
	PCIR	Pascal RENAT	Responsable du pôle	Chapitre 1 : 1 à 11, 17, 28b
	CIGT de Rennes	Pascal RENAT	Responsable du CIGT par intérim	Chapitre 1 : 1 à 11, 28b
	CIGT de Saint-Brieuc	Didier LOYER	Responsable du CIGT par intérim jusqu'au 31/12/2020	Chapitre 1 : 1 à 11, 28b
		Gaëtan LE MAB	Responsable du CIGT à compter du 01/01/2021	Chapitre 1 : 1 à 11, 28b
	CIGT de Nantes	Frédéric GAUTIER	Responsable du CIGT	Chapitre 1 : 1 à 11, 28b
	CIGT de Vannes	Didier LOYER	Responsable du CIGT	Chapitre 1 : 1 à 11, 28b
Service ingénierie routière		Benjamin AIRAUD	Chef de service	Chapitre 1 :1 à 15, 28b, 28d
		Patrice BARBET	Adjoint du chef de service et chargé de mission ouvrage d'art	Chapitre 1 :1 à 15, 28b, 28d
	MAM	Nathalie SECHET	Responsable de mission	Chapitre 1 :1 à 11, 28b
	PAP	Henri BOULLY	Responsable de pôle	Chapitre 1 :1 à 15, 28b
	Site de Rennes			
	PTC	Gaëtanne LE GOURRIEREC	Responsable de pôle	Chapitre 1 :1 à 11, 28b
	PE	Renaud DARBOUX	Responsable de pôle	Chapitre 1 :1 à 11, 28b
	PTE	Simon VRIGNEAU	Responsable de pôle	Chapitre 1 :1 à 11, 28b
	PDC	Thierry LARDIC	Responsable de pôle	Chapitre 1 :1 à 11, 28b

	Site de Nantes			
	PTC	Pierre GAUTHIER	Responsable de pôle	Chapitre 1 :1 à 11, 28b
	PE	Solenn LE GUEN	Responsable de pôle	Chapitre 1 :1 à 11, 28b
	PTE	Luc HOUSSAIS	Responsable de pôle	Chapitre 1 :1 à 11, 28b
	PDC	Laurent LITANEUR	Responsable de pôle	Chapitre 1 :1 à 11, 28b
Service du Droit et de la Comptabilité		Nicole CHAUVEL	Cheffe de service	Chapitre 1 :1 à 15, 28b, 28d Chapitre 2 : 64-65
		Hugues MECHINAUD	Adjoint de la cheffe de service	Chapitre 1 :1 à 15, 28b, 28d Chapitre 2 : 64-65
		Anne CALAS	Chargée d'affaires juridiques	Chapitre 2 : 64-65 Uniquement en cas d'absence ou d'empêchement de Hugues MECHINAUD et Nicole CHAUVEL
District de Rennes	Siège du district	Alexandre LE CUNFF	Chef de district	Chapitre 1 :1 à 17, 28b, 28d,36 Chapitre 2 : 64b
		Hervé SIMON	Adjoint du Chef de district	Chapitre 1 :1 à 17, 28b, 28d Chapitre 2 : 64b
		Valérie SILVESTRE	Responsable d'exploitation	Chapitre 1 :1 à 11
		Philippe CHEMINEL	Chargé d'exploitation	Chapitre 1 :1 à 11
	CEI de Bain-de-Bretagne	Didier GAUTIER	Chef du CEI	Chapitre 1 :1 à 11, 28b

	CEI de Rennes	Guénaël KERNEN	Chef du CEI	Chapitre 1 :1 à 11, 28b
		Jérémy LOICHON	Adjoint du Chef de CEI	Chapitre 1 :1 à 11, 28b
	CEI de Pleumeuleuc	Nicolas CHEBASSIER	Chef du CEI	Chapitre 1 :1 à 11, 28b
		Patrice ECOBICHON	Adjoint du chef du CEI	Chapitre 1 :1 à 11, 28b
	CEI de Saint-Aubin du Cormier	Olivier BARBETTE	Chef du CEI	Chapitre 1 :1 à 11, 28b
	CEI de Châteaubourg	Hubert DESBLES	Chef du CEI	Chapitre 1 :1 à 11, 28b
		Jean-Paul BRAUD	Adjoint du chef du CEI	Chapitre 1 :1 à 11, 28b
	Section Travaux	Sébastien GRANDAIS	Chef de la section	Chapitre 1 :1 à 11, 28b
District de Nantes	Siège du district	Christophe ETIENNE	Chef du district	Chapitre 1 :1 à 17, 28b, 28d, 36 Chapitre 2 : 64b
		Anthony FENIOUX	Adjoint du chef du district	Chapitre 1 :1 à 17, 28b, 28d Chapitre 2 : 64b
		Fabienne CHENANTAIS	Responsable exploitation	Chapitre 1 :1 à 11
		MagalieEA	Responsable administrative	Chapitre 1 :1 à 11
		Denis FOURNY	Chargé d'exploitation	Chapitre 1 :1 à 11
	CEI de la Séguinière	Didier ABELLARD	Chef du CEI	Chapitre 1 :1 à 11, 28b
	CEI de Goulaine	Lucie CARBONNIER	Cheffe du CEI	Chapitre 1 :1 à 11, 28b
		Laurent VAN AUDENAERDE	Adjoint de la cheffe de CEI	Chapitre 1 :1 à 11, 28b
	CEI de Savenay	Pascal SIMON	Chef du CEI	Chapitre 1 :1 à 11, 28b
	CEI de Nantes	Jean-Michel ROUILLE	Chef du CEI	Chapitre 1 :1 à 11, 28b
		Grégory GUILLOSSOU	Adjoint du chef de CEI	Chapitre 1 :1 à 11, 28b
	CEI d'Héric	David BLAIS	Chef du CEI	Chapitre 1 :1 à 11, 28b

District de Vannes	Siège du district	Kevin LE MOUEL	Chef de district	Chapitre 1 :1 à 17, 28b, 28d, 36 Chapitre 2 : 64b
		Adil MEZZOUG	Adjoint du chef de district	Chapitre 1 :1 à 17, 28b, 28d Chapitre 2 : 64b
		Catherine NOEL	Responsable administrative	Chapitre 2 : 64b
	CEI de Lorient	Hervé HUGOT	Chef du CEI	Chapitre 1 :1 à 11, 28b
		Alain TISSEYRE	Adjoint du chef de CEI	Chapitre 1 :1 à 11, 28b
	CEI de Ploermel	Anthony COURANT	Chef du CEI	Chapitre 1 :1 à 11, 28b
	CEI de Vannes	Pascal PELLETIER	Chef du CEI	Chapitre 1 :1 à 11, 28b
	CEI de Locminé	Raphaël RENAUD	Chef du CEI	Chapitre 1 :1 à 11, 28b
	Section Travaux	Laurent HELIES	Chef de la section	Chapitre 1 :1 à 11, 28b
District de Brest	Siège du District	Pascal CORNIC	Chef du district	Chapitre 1 :1 à 17, 28b, 28d, 36 Chapitre 2 : 64b
		Yolande ROUMIER	Adjointe du chef de district	Chapitre 1 :1 à 17, 28b, 28d Chapitre 2 : 64b
	CEI de Brest	Patrice AUTRET	Chef du CEI	Chapitre 1 :1 à 11, 28b
	CEI de Chateaulin	Ronan TANNEAU	Chef du CEI	Chapitre 1 :1 à 11, 28b
	CEI de Melgven	Joseph PAYET	Chef du CEI	Chapitre 1 :1 à 11, 28b
	CEI de Saint Thégonnec	Alain MIOSSEC	Chef du CEI	Chapitre 1 :1 à 11, 28b
	CEI de Châteauneuf-du-Faou	Gilbert HEMERY	Chef du CEI	Chapitre 1 :1 à 11, 28b
District de Saint-Brieuc	Siège du district	Séverin BOURREL	Chef du district	Chapitre 1 :1 à 17, 28b, 28d, 36 Chapitre 2 : 64b

		Corinne VINCENT– LE ROUX	Adjointe du chef de district	Chapitre 1 :1 à 17, 28b, 28d Chapitre 2 : 64b
	CEI de Pleslin-Trigavou	Jacques BROSSARD	Chef du CEI	Chapitre 1 :1 à 11, 28b
	CEI de Loudéac	Philippe JOSSE	Chef du CEI	Chapitre 1 :1 à 11, 28b
	CEI de Rostrenen	Arnaud QUILLERE	Chef du CEI	Chapitre 1 :1 à 11, 28b
	CEI du Perray	Stéphane NOGRETTE	Chef du CEI	Chapitre 1 :1 à 11, 28b
	CEI de Guingamp	Dominique LE GAC	Chef du CEI	Chapitre 1 :1 à 11, 28b
	CEI de Tramain	Philippe BOUTEILLE	Chef du CEI	Chapitre 1 :1 à 11, 28b
District de Laval	Siège du district	Bruno PANNETIER	Chef du district	Chapitre 1 :1 à 17, 28b, 28d, 36 Chapitre 2 : 64b
		Franck EUDES	Adjoint du chef de district	Chapitre 1 : 1 à 17, 28b, 28d Chapitre 2 : 64b
	CEI de Mayenne	Thierry EDELINE	Chef du CEI	Chapitre 1 :1 à 11, 28b
	CEI de Château-Gontier	Franck EUDES	Chef du CEI par intérim	Chapitre 1 :1 à 11, 28b
	Section Travaux	Michel CIVET	Chef de la section	Chapitre 1 :1 à 11, 28b

Préfecture Ille-et-Vilaine

35-2020-11-23-002

Arrêté portant subdélégation de signature de M. Frédéric LECHELON, Directeur interdépartemental des routes Ouest, à certains de ses collaborateurs, en matière de représentation du pouvoir adjudicateur.

PRÉFET
D'ILLE-
ET-VILAINE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction interdépartementale des routes Ouest

ARRÊTÉ

portant subdélégation de signature de M. Frédéric LECHELON, Directeur interdépartemental des routes Ouest, à certains de ses collaborateurs, en matière de représentation du pouvoir adjudicateur.

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique ;

Vu le décret 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, modifié en dernier lieu par le décret n° 2019-1443 du 23 décembre 2019 ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements modifié en dernier lieu par le décret n° 2020-350 du 27 mars 2020 ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, modifié en dernier lieu par le décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 ;

Vu le décret n° 2017-1071 du 24 mai 2017 relatif aux attributions du ministre de la Transition Écologique et Solidaire ;

Vu l'article 1367 du code civil et le décret n° 2017-1416 du 28 septembre 2017 relatifs à la signature électronique ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique;

Vu l'arrêté du ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, en date du 17 juin 2009, nommant Monsieur Frédéric LECHELON directeur interdépartemental des routes Ouest ;

Vu l'arrêté n°35-2020-11-16-032 du 16 novembre 2020 du Préfet d'Ille-et-Vilaine, donnant délégation de signature à M. LECHELON ;

Vu l'arrêté n° 35-2019-11-13-002 du 13 novembre 2019 de la Préfète d'Ille-et-Vilaine, portant réorganisation de la direction interdépartementale des routes Ouest à compter du 1ier décembre 2019 ;

ARRÊTÉ

Article 1 : Délégation de signature est donnée à M. Arnaud GAUTHIER, directeur adjoint, directeur des districts, à l'effet de signer les marchés de travaux, de fournitures et de services, quel que soit leur montant, et tous les actes dévolus au pouvoir adjudicateur par le décret n° 2006-975 du 1er août 2006, par l'ordonnance n°2015-899 et le décret n°2016-360, par l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 et par le décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 relatifs au code de la commande publique et par les cahiers des clauses administratives et techniques générales, pour les affaires relevant des domaines de compétence de la direction interdépartementale des routes Ouest.

Article 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de M. Frédéric LECHELON, directeur interdépartemental des routes Ouest et de M. Arnaud GAUTHIER, directeur adjoint, directeur des districts, délégation de signature est donnée à Mme Solène GAUBICHER, Cheffe du secrétariat général à la modernisation, l'aide aux agents et au pilotage des services, à l'effet de signer les marchés de travaux, de fournitures et de services, quel que soit leur montant, et tous les actes dévolus au pouvoir adjudicateur, par le décret n° 2006-975 du 1er août 2006, par l'ordonnance n°2015-899 et le décret n°2016-360, par l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 et par le décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 relatifs au code de la commande publique et par les cahiers des clauses administratives et techniques générales, pour les affaires relevant des domaines de compétence de la direction interdépartementale des routes Ouest.

Article 3 : Délégation de signature est donnée aux agents dont les noms figurent dans la liste jointe en annexe, à l'effet de signer, dans les domaines relevant de leur compétence :

-les marchés publics conclus à titre onéreux pour répondre aux besoins en matière de travaux, de fournitures et ou de services ;
-les accords-cadres à bons de commande ;
-les marchés subséquents conclus au terme d'un accord-cadre ;
-les actes dévolus au pouvoir adjudicateur tels que prévus par le décret n° 2006-975 du 1er août 2006, par l'ordonnance n°2015-899 et le décret n°2016-360, par l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 et par le décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 relatifs au code de la commande publique ainsi que par les cahiers des clauses administratives générales et les cahiers des clauses techniques générales.

La délégation de signature s'exerce conformément aux montants suivants :

-niveau 1 : inférieur à **250 000 € TTC** en matière de dépenses fonctionnement ou inférieur à **500 000 € TTC** en matière de dépenses d'investissement ; ces montants s'entendent conformément aux modalités de calcul des seuils définies par le contrôle budgétaire régional de Bretagne pour les actes juridiques soumis à l'avis préalable ou au visa.
-niveau 2 : inférieur ou égal à **60 000 TTC**
-niveau 3 : inférieur ou égal à **6 000 TTC**
-niveau 4 : inférieur ou égal à **600 TTC**

Article 4 : Les dispositions du présent arrêté s'appliquent également pour les marchés passés par les directions départementales de l'équipement 22, 29, 35, 44, 49, 53 et 56 avant le 1er septembre 2006 qui ont fait ou feront l'objet d'un transfert à la direction interdépartementale des routes Ouest.

Article 5 : Par application des dispositions de l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique sont autorisés à signer par voie électronique les directeurs adjoints, les chefs de service, les chefs de service adjoints, les chefs de mission suivants :

- M. Arnaud GAUTHIER directeur adjoint, directeur des districts
- Mme Solène GAUBICHER Cheffe du secrétariat général à la modernisation, l'aide aux agents et au pilotage des services
- M. Franck LE HARS Chef du secrétariat général à la modernisation, l'aide aux agents et au pilotage des services – adjoint

- M. Guillaume LAVENIR, Adjoint de la Cheffe du secrétariat général à la modernisation, l'aide aux agents et au pilotage des services
- M. Alain CARMOUËT chef du service entretien et modernisation du réseau
- M. Matthieu JOUVIN chef du service entretien et modernisation du réseau – adjoint
- M. Hugues RAGEUL responsable de la mission appui administratif et gestion au service entretien et modernisation du réseau
- Mme Katell KERDUDO cheffe du service mobilité trafic
- Mme Nadège DARBOUX cheffe du service mobilité trafic – adjointe
- M. Lionel LILAS Chef du service mobilité trafic – adjoint
- M. Benjamin AIRAUD chef du service ingénierie routière
- M. Patrice BARBET, adjoint du Chef du service ingénierie routière
- Mme Nicole CHAUVEL cheffe du service du droit et de la comptabilité
- M. Hugues MECHINAUD, adjoint à la cheffe du service du droit et de la comptabilité

Article 6 : Le présent arrêté abroge l'arrêté n°35-2020-08-21-002 du 21 août 2020.

Article 7 : Le Directeur interdépartemental des routes Ouest est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture d'Ille-et-Vilaine.

Fait à Rennes, le 23 NOV. 2020
Pour le Préfet d'Ille et Vilaine et par délégation
Le Directeur Interdépartemental des Routes Ouest

Frédéric LECHELON

Service	Unité	Prénom – Nom	Fonction	Montant TTC Marchés de travaux, services et fournitures
Secrétariat général à la modernisation, l'aide aux agents et au pilotage des services		Solène GAUBICHER	Cheffe du Secrétariat général à la modernisation, l'aide aux agents et au pilotage des services	1
		Franck LE HARS	Chef du Secrétariat général à la modernisation, l'aide aux agents et au pilotage des services – Adjoint	1
		Guillaume LAVENIR	Adjoint de la Cheffe du Secrétariat général à la modernisation, l'aide aux agents et au pilotage des services	1

	PMPT	Sophie CAHU	Responsable de la mission	2
	MDDT	Astrid THOMAS-BOURGNEUF	Responsable de la mission	2
	MCARE	Nathalie CHOUAN	Responsable de la mission	2
	PGRHC	Isabelle KERAVEC	Responsable du pôle	2
	PHS	Jean FELIX	Responsable du pôle	2
	PFIC	Xavier LE BIAVANT	Responsable du pôle	2
		Patrick HELIAS	Adjoint du responsable du pôle	2
		Katia SEULIN	Responsable bureau comptable	2
	PSI	Guirec MORVAN	Responsable du pôle	2
	PAMM	Yves PEYRARD	Responsable du pôle	2
		Michel BOBES	Responsable maintenance matériels	3
	CMR Nantes	Philippe MARTINI	Responsable du CMR	3
	PS Brest	David SEVERE	Responsable du point service	3
	PS Laval	Philippe BEAUMOND	Responsable du point service	3
		Bruno CHAUSSON	Magasinier	3
	PS Saint Brieuc	Renan GERARD	Responsable du point service	3
		Jean-Michel PIERRE	Responsable du point	3

	PS Rennes		service	
		Michel ROULLOIS	Magasinier	3
	PS Vannes	Jean – Robert CAILLOCE	Responsable du point service	3
	PS Nantes	William JAMAIN	Responsable du point service	3
Service Entretien et Modernisation du réseau		Alain CARMOUËT	Chef du service	1
		Matthieu JOUVIN	Adjoint du chef de service	1
	MAG	Hugues RAGEUL	Responsable de la mission	1
	PPE	Sarah GOYER	Responsable du pôle	2
		Arnaud GRANGER	Adjoint de la responsable du pôle	3
	PCE	Maxime HORDEAUX	Responsable du pôle	2
		Jean-Claude PANNETIER	Responsable de la gestion des équipements	3
	PGOA	Lionel GARISPE	Responsable du pôle	2
	M2O	Brice MACOUIN	Responsable de la mission	2
	PMI	Christophe KIEFFER	Responsable du pôle	2
		Willliam HUITRIC	Responsable d'opérations	3
		Samuel CLAVEAU	Responsable d'opérations	3
		Sébastien LAUNAY	Responsable d'opérations	3

Service Mobilité Trafic		Katell KERDUDO	Cheffe de service	1
		Nadège DARBOUX	Adjointe de la cheffe de service	1
		Lionel LILAS	Adjoint de la cheffe de service	1
Service ingénierie routière		Benjamin AIRAUD	Chef de service	1
		Patrice BARBET	Adjoint du chef de service et chargé de mission ouvrage d'art	1
Service du Droit et de la Comptabilité		Nicole CHAUVEL	Cheffe de service	1
		Hugues MECHINAUD	Adjoint de la cheffe de service	1
District Rennes	Siège du district	Alexandre LE CUNFF	Chef du district	2
		Hervé SIMON	Adjoint du chef du district	2
		Valérie SILVESTRE	Responsable d'exploitation	3
		Philippe CHEMINEL	Chargé d'exploitation	3
	CEI Bain de Bretagne	Didier GAUTIER	Chef du CEI	3
		Yannick CAVALAN		4
		Mickaël THIERRY		4
		Patrick JUSTAL		4
		Jean-Charles LE QUELLEC		4
	CEI de Châteaubourg	Hubert DESBLES	Chef du CEI	3
		Jean-Paul BRAUD	Adjoint du chef du CEI	3
		Yannick MARTINAIS		4
		Patrick DUBOIS		4

		Jean-Michel ELUARD		4
		Christian GAUTHIER		4
		Sylvain HUET		4
	CEI de Pleumeleuc	Nicolas CHEBASSIER	Chef du CEI	3
		Patrice ECOBICHON	Adjoint du chef du CEI	3
		Daniel PEROT		4
		Loïc PIEL		4
		Régis COIGNARD		4
		Jean-Michel LAMBERT		4
		Jérôme MOTAIS		4
	CEI de Rennes	Guénaël KERNEN	Chef du CEI	3
		Jérémy LOICHON	Adjoint du Chef du CEI	3
		Frédéric BOSCHER		4
		Olivier GENEL		4
		Frédéric CHAUVEL		4
		Stéphane LELIEVRE		4
		Didier FEUILLATRE		4
		Nicolas GILET		4
	CEI Saint-Aubin-du-Cormier	Olivier BARBETTE	Chef du CEI	3
		Loïc GERARD		4
		Eric GUYOT		4
		Jean-Marc CHOW-YEN		4
		Sylvain ORY		4
	Section Travaux	Sébastien GRANDAIS	Chef de la section	3
District Nantes	Siège du district	Christophe ETIENNE	Chef du district	2
		Anthony FENIOUX	Adjoint du chef du district	2
		Magalie EA	Responsable administrative	3
		Fabienne CHENANTAIS	Responsable exploitation	3

		Denis FOURNY	Chargé d'exploitation	3
	CEI de Goulaine	Lucie CARBONNIER	Cheffe du CEI	3
		Laurent VAN AUDENAERDE	Adjoint de la cheffe du CEI	3
		Cédric BESSEAU		4
		Freddy HUTEAU		4
		Patrice HERISSON		4
		Olivier ORHON		4
		Guillaume PACAUD		4
		Philippe PROVOST		4
	CEI d'Heric	David BLAIS	Chef du CEI	3
		Jean-Guy CERCLIER		4
		Philippe PENLOUP		4
		Olivier LELIEVRE		4
		Marc TALABAS		4
		Laurent MIGOT		4
	CEI de Nantes	Jean-Michel ROUILLE	Chef du CEI	3
		Grégory GUILLOSSOU	Adjoint du chef du CEI	3
		Olivier DUBOIS		4
		Olivier ROBERT		4
		Pascal CHAUVEL		4
		Thierry VENTROUX		4
		Cyrille BRIAND		4
		Florent COUDERC		4
	CEI de Savenay	Pascal SIMON	Chef du CEI	3
		Philippe GUILLERM		4
		Grégory FORTUNE		4
		Philippe LIBEAU		4
		David BECHADE		4

		Franck THOMAS		4
		Sébastien PINARD		4
	CEI de la Séguinière	Didier ABELLARD	Chef du CEI	3
		Christophe PARIS		4
		Gilles BAUDIN		4
		Olivier VINCENT		4
		Hervé LAVAUD		4
District de Vannes	Siège du district	Kévin LE MOUEL	Chef du district	2
		Adil MEZZOUG	Adjoint du chef du district	2
		Nicolas GILLET	Responsable exploitation	3
	CEI Locminé	Raphaël RENAUD	Chef du CEI	3
		Yannick BERNARD		4
		Jean-François COGARD		4
		Sébastien BIGEARD		4
		Gilles LE GAL		4
		Samuel OFFREDO		4
	CEI Lorient	Hervé HUGOT	Chef du CEI	3
		Alain TISSEYRE	Adjoint du chef du CEI	3
		Nathalie FRACCARO		4
		Cédric MERCIER		4
		Jean-Paul LE BRISE		4
		Anthony QUERO		4
		Alan COURTEL		4
		Christophe BALY		4
	CEI Ploermel	Anthony COURANT	Chef du CEI	3
		Hervé ANDRE		4
		Michel DESTOC		4
		Christophe DACQUAIT		4
		Julien VEIGNANT		4

	CEI Vannes	Pascal PELLETIER	Chef du CEI	3
		Philippe EVEN		4
		Pascal DONNEGER		4
		Philippe THORON		4
		Bruno KERGARAVAT		4
		Roland RAOULT		4
		Alain LE JALLE		4
	Section Travaux	Laurent HELIES	Chef de la section	3
District Brest	Siège du district	Pascal CORNIC	Chef du district	2
		Yolande ROUMIER	Adjointe du chef du district	2
	CEI Brest	Patrice AUTRET	Chef du CEI	3
		Bruno LAÏD		4
		Denis PROVOST		4
		Didier SENECHAL		4
	CEI Chateaulin	Ronan TANNEAU	Chef du CEI	3
		Rémi DENIEL		4
		Eric GONIDEC		4
		Didier GUESDES		4
	CEI St-Thégonnec	Alain MIOSSEC	Chef du CEI	3
		Eric GUILLOU		4
		Xavier LE DUFF		4
		Gérard SIMON		4
	CEI Chateauneuf du Faou	Gilbert HEMERY	Chef du CEI	3
		Michel PUILLANDRE		4
		Stéphane COUILLET		4
		Luc GERMAIN		4
	CEI Melgven	Joseph PAYET	Chef du CEI	3
		Yann AUDEFROY		4
		Stéphane LE DUDAL		4

		Henri PODER		4
		Bernard RANNOU		4
District Saint-Brieuc	Siège du district	Severin BOURREL	Chef du district	2
		Corinne VINCENT-LEROUX	Adjointe du chef du district	2
	CEI Guingamp	Dominique LE GAC	Chef du CEI	3
		Didier TATON		4
		Jean-Marc HERVE		4
		Hervé SIMON		4
	CEI Loudéac	Philippe JOSSE	Chef du CEI	3
		David LEROUX FLAGEUL		4
		Valentin LE MAY		4
		Luc JAUME		4
		Tony COTBREIL		4
	CEI Le Perray	Stéphane NOGRETTE	Chef du CEI	3
		Jean-Luc GAC	jusqu'au 30/11/2020	4
		Mickaël DUFOURD		4
		Albert MOREL		4
		Stéphane OLLIVIER		4
		Ronan HERVIOU		4
	CEI Pleslin-Trigavou	Jacques BROSSARD	Chef du CEI	3
		André PRUAL		4
		Loïc PICQUET		4
		Stéphane RAVENEL		4
		Stéphane LEGENDRE		4
	CEI de Rostrenen	Arnaud QUILLERE	Chef du CEI	3
		Jean-Michel PERAN		4
		Jean-François JOULIN		4
		Loïc TREUSSARD		4
	CEI de Tramain	Philippe BOUTEILLE	Chef du CEI	3
		Noam PRENVEILLE		4

		Eric CHOUANNIERE		4
		Michel LAINE		4
		Arnaud MONNIER		4
		Dominique TALBOURDET		4
District de Laval	Siège du district	Bruno PANNETIER	Chef du district	2
		Franck EUDES	Adjoint du chef du district	2
		Mathieu MENEBOO	Responsable administratif	3
	CEI Mayenne	Thierry EDELINE	Chef du CEI	3
		Frédéric ANSQUER		4
		Bruno LERAY		4
		Philippe CORBELIN		4
		Jean-Bernard ESNAULT		4
	CEI Château - Gontier	Franck EUDES	Chef du CEI par intérim	3
		Vincent BERGERE		4
		Matthieu MARTEAU		4
		Alain SADA		4
	Section Travaux	Michel CIVET	Chef de la section travaux	3

Préfecture Ille-et-Vilaine

35-2020-11-23-006

Arrêté préfectoral modifiant l'arrêté préfectoral n°35-2020-10-29-003 du 29 octobre 2020 établissant les listes électorales pour le scrutin départemental de l'élection 2021 au Conseil Supérieur de la fonction publique territoriale

PRÉFET
D'ILLE-
ET-VILAINE
Liberté
Égalité
Fraternité

ARRÊTÉ
n° 35-2020-11-23-006 du 23 NOV. 2020
modifiant l'arrêté préfectoral n°35-2020-10-29-003 du 29 octobre 2020
établissant les listes électorales
pour le scrutin départemental de l'élection 2021 au
Conseil supérieur de la fonction publique territoriale

LE PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE,
PRÉFET D'ILLE-ET-VILAINE,

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

VU le décret n° 84-346 du 10 mai 1984 modifié relatif au Conseil supérieur de la fonction publique territoriale ;

VU le décret n° 2019-1546 du 30 décembre 2019 authentifiant les chiffres des populations de métropole, des départements d'outre-mer de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de La Réunion, et des collectivités de Saint-Barthélemy, de Saint-Martin, et de Saint-Pierre-et- Miquelon ;

VU l'arrêté du 30 septembre 2020 fixant la date et les modalités d'organisation des élections pour le renouvellement des représentants des communes et des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre au Conseil supérieur de la fonction publique territoriale ;

VU la lettre du 16 octobre 2020 de Mme la Préfète d'Ille-et-Vilaine acceptant la démission de M. Pierre GIROUARD, maire de la commune de DINGÉ ;

Considérant qu'il a été procédé au cours de l'élection du 31 octobre 2020 à l'installation de Mme Patricia BENIS, nouvelle maire de la commune de DINGÉ ;

Sur proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : La page 3 de l'annexe établissant la liste électorale du collège des maires des communes de moins de 20.000 habitants est modifiée est remplacée par la page annexée au présent arrêté .

ARTICLE 2 : Le secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Rennes, le 23 NOV. 2020

Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général

Ludovic GUILLAUME

DCTC - BCLI
Tél : 08 21 80 30 35
www.ille-et-vilaine.gouv.fr
3 avenue de la Préfecture, 35026 Rennes Cedex 9

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de RENNES qui devra, sous peine de forclusion, être enregistré au greffe de cette juridiction dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Le tribunal administratif de Rennes peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible par le site https://www.telerecours.fr. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai du recours contentieux, un recours gracieux auprès de mes services. Ce recours gracieux interrompt le délai du recours contentieux qui ne courra à nouveau qu'à compter de la notification de ma réponse ou de la décision implicite de rejet née, à l'expiration d'un délai de deux mois, du silence gardé sur ce recours gracieux.

PRÉFET
D'ILLE-
ET-VILAINE
Liberté
Égalité
Fraternité

Annexe à l'arrêté N°35-2020-11-23-006 du 23 novembre 2020 fixant la liste des électeurs du Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale

1er collège :Maires des communes ayant une population inférieure ou égale à 20 000 habitants de l'ensemble des communes d'Ille-et-Vilaine (330 électeurs).

COMMUNE	CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM	Population totale
ACIGNE	Monsieur	DEHAESE	Olivier	6899
AMANLIS	Monsieur	GODET	Loïc	1754
ANDOUILLE-NEUVILLE	Monsieur	ELORÉ	Emmanuel	898
ARBRISSEL	Monsieur	BARDY	Thomas	318
ARGENTRE DU PLESSIS	Monsieur	BEVIÈRE	Jean-Noël	4521
AUBIGNE	Monsieur	MOYSAN	Youri	476
AVAILLES-SUR-SEICHE	Madame	CARRE	Elisabeth	702
BAGUER-MORVAN	Monsieur	BOURDAIS	Olivier	1738
BAGUER-PICAN	Madame	DUGUEPEROUX	Sylvie	1694
BAIN-DE-BRETAGNE	Monsieur	BODIN	Dominique	7496
BAINS-SUR-OUST	Monsieur	BARRE	Daniel	3609
BAIS	Madame	CLOUET	Nathalie	2451
BALAZE	Monsieur	DOUABIN	Stéphane	2276
BAULON	Monsieur	VERON	Christophe	2224
BAUSSAINE (LA)	Monsieur	LOISEL	Jérémy	677
BAZOUGE-DU-DESERT (LA)	Monsieur	BOIVENT	Joseph	1109
BAZOUGES-LA-PEROUSE	Monsieur	HERVE	Pascal	1833
BEAUCE	Monsieur	IDLAS	Stéphane	1394
BECHEREL	Madame	PARMENTIER	Mélina	680
BEDEE	Monsieur	THEBAULT	Joseph	4379
BETTON	Madame	BESSERVE	Laurence	12027

DCTC/DCL1
Tél : 0821 80 30 35
www.ille-et-vilaine.gouv.fr
3 avenue de la Préfecture, 35026 Rennes Cedex 9

BILLE	Monsieur	BALLUAIS	Daniel	1066
BLERUAIS	Madame	LECOMTE	Maryse	113
BOISGERVILLY	Monsieur	PIEDVACHE	Bernard	1697
BOISTRUDAN	Madame	RENAULT	Anne	724
BONNEMAIN	Monsieur	PIOT	Marcel	1586
BOSSE-DE-BRETAGNE (LA)	Monsieur	HAMON	Jean-Charles	658
BOUEXIERE (LA)	Monsieur	PIQUET	Stéphane	4559
BOURG-DES-COMPTES	Monsieur	LEPRETRE	Christian	3332
BOURGBARRE	Monsieur	MORVAN	Franck	4188
BOUSSAC (LA)	Madame	FAUVEL	Christine	1204
BOVEL	Monsieur	MERCIER	José	615
BREAL-SOUS-MONTFORT	Monsieur	ETHORE	Bernard	6210
BREAL-SOUS-VITRE	Madame	CARTRON	Pascale	655
BRECE	Monsieur	CHEVANCE	Christophe	2149
BRETEIL	Madame	OZOUX	Isabelle	3660
BRIE	Monsieur	PELLETIER	Bruno	966
BRIELLES	Madame	DELAHAYE	Elisabeth	717
BROUALAN	Monsieur	DAVY	André	382
BRUC-SUR-AFF	Monsieur	ESLAN	Philippe	885
BRULAIS (LES)	Monsieur	RAFFEGEAU	Hugues	557
BRUZ	Monsieur	SALMON	Philippe	18734
CANCALE	Monsieur	MAHIEU	Pierre-Yves	5211
CARDROC	Madame	CAKAIN	Marie-Thérèse	583
CESSON SEVIGNE	Monsieur	SAVIGNAC	Jean-Pierre	18070
CHAMPEAUX	Madame	BELLOIR	Fabienne	520
CHANTELOUP	Monsieur	MINIER	Vincent	1858
CHANTEPIE	Monsieur	DREUSLIN	Gilles	10653
CHAPELLE-AUX-FILTZMEENS (LA)	Monsieur	VIART	Benoît	834
CHAPELLE-BOUEXIC (LA)	Monsieur	MORAZIN	Roger	1502
CHAPELLE-CHAUSSEE (LA)	Monsieur	PINAULT	Pascal	1286
CHAPELLE-DE-BRAIN (LA)	Monsieur	MORISOT	Yohann	992
CHAPELLE-DES FOUGERETZ (LA)	Madame	LE FLOCH	Anne	4869
CHAPELLE-DU-LOU DU LAC (LA)	Monsieur	HERVIOU	Patrick	1022
CHAPELLE-ERBREE (LA)	Monsieur	TRAVERS	Joël	715

CHAPELLE-JANSON (LA)	Monsieur	FORET	Alain	1477
CHAPELLE-SAINT-AUBERT (LA)	Monsieur	GALLE	Christian	446
CHAPELLE-THOUARAULT (LA)	Madame	ARMAND	Régine	2203
CHARTRES-DE-BRETAGNE	Monsieur	BONNIN	Philippe	7926
CHASNE-SUR-ILLET	Monsieur	MICHOT	Benoît	1564
CHATEAUBOURG	Monsieur	REGNIER	Teddy	7210
CHATEAUGIRON	Monsieur	RENAULT	Yves	10219
CHATEAUNEUF-D'ILLE-ET-VILAINE	Monsieur	MASSERON	Joël	1752
CHATELLIER (LE)	Monsieur	SOURDIN	Pierre	433
CHATILLON-EN-VENDELAIS	Monsieur	DUVEL	Jean-Luc	1714
CHAUVIGNE	Monsieur	RAULT	Henri	865
CHAVAGNE	Monsieur	BOUILLON	René	4093
CHELUN	Monsieur	SORIEUX	Christian	360
CHERRUEIX	Monsieur	BOURGEAUX	Jean-Luc	1129
CHEVAIGNE	Madame	VINCENT	Sandrine	2332
CINTRE	Monsieur	RUELLO	Jacques	2320
CLAYES	Monsieur	SICOT	Philippe	917
COESMES	Monsieur	GALLARD	Luc	1508
COMBLESSAC	Monsieur	RICAUD	Christophe	700
COMBOURG	Monsieur	LE BESCO	Joël	6075
COMBOURTILLE	Monsieur	BOUVET	Roland	619
CORNILLE	Monsieur	BOUTHEMY	André	998
CORPS-NUDS	Monsieur	PRIGENT	Alain	3352
COUYERE (LA)	Madame	SOLLIER	Jacqueline	491
CREVIN	Monsieur	GENDROT	Daniel	2867
CROUAIS (LE)	Monsieur	CHICOINE	Daniel	581
CUGUEN	Madame	GUERCHE	Sandrine	849
DINARD	Monsieur	SALMON	Arnaud	10572
DINGE	Madame	BENIS	Patricia	1660
DOL-DE-BRETAGNE	Monsieur	RAPINEL	Denis	5958
DOMAGNE	Monsieur	RENOU	Bernard	2347
DOMALAIN	Monsieur	OLIVIER	Christian	2056
DOMINELAIS (LA)	Monsieur	BERTON	Jean-Eric	1403
DOMLOUP	Monsieur	LECHÂBLE	Jacky	3586

DCTC/DCL1
Tél : 0821 80 30 35
www.ille-et-vilaine.gouv.fr
3 avenue de la Préfecture, 35026 Rennes Cedex 9

DOURDAIN	Madame	COURTIGNE	Isabelle	1170
DROUGES	Madame	MARSOLLIER	Patricia	533
EANCE	Monsieur	SOULAS	Raymond	412
EPINIAC	Madame	RAMÉ-PRUNAUX	Sylvie	1450
ERBREE	Monsieur	ERRARD	Michel	1754
ERCE-EN-LAMEE	Madame	BERTIN	Isabelle	1511
ERCE-PRES-LIFFRE	Monsieur	CHEVESTRIER	Bertrand	1840
ESSE	Monsieur	GESLIN	Joseph	1118
ETRELLES	Madame	MORICE	Marie-Christine	2601
FEINS	Monsieur	FOUGLÉ	Alain	996
FERRE (LE)	Monsieur	PAUTREL	Louis	695
FLEURIGNE	Madame	POMMEREUL	Monique	1000
FORGES-LA FORET	Monsieur	BOULET	Yves	271
FRESNAIS (LA)	Monsieur	POUSSIN	Eric	2594
GAEL	Monsieur	LEVREL	Denis	1659
GAHARD	Madame	LAVASTRE	Isabelle	1490
GENNES-SUR-SEICHE	Monsieur	BEGUIN	Henri	971
GEVEZE	Monsieur	ROUAULT	Jean-Claude	5403
GOSNE	Monsieur	DUPIRE	Jean	2027
GOUESNIERE (LA)	Monsieur	HAMEL	Joël	1931
GOVEN	Monsieur	SAULNIER	Norbert	4459
GRAND-FOUGERAY	Madame	DREAN	Nadine	2483
GUERCHE-DE-BRETAGNE (LA)	Madame	GUIHENEUX	Elisabeth	4390
GUICHEN	Monsieur	DELAMARRE	Dominique	8766
GUIGNEN	Madame	LEFEUVRE	Evelyne	3972
GUIPEL	Madame	JOUCAN	Isabelle	1734
GUIPRY MESSAC	Monsieur	BEAUJOUAN	Thierry	7110
HEDE-BAZOUGES	Monsieur	BENIS	Jean-Christophe	2300
HERMITAGE (L')	Monsieur	CHOUAN	André	4517
HIREL	Monsieur	HARDOUIN	Michel	1428
IFFENDIC	Monsieur	MARTINS	Christophe	4561
IFFS (LES)	Monsieur	JULLIEN	Jean-Yves	284
IRODOUER	Monsieur	LE BOUQUIN	Mickaël	2289
JANZE	Monsieur	PARIS	Hubert	8434

DCTC/DCL1
Tél : 0821 80 30 35
www.ille-et-vilaine.gouv.fr
3 avenue de la Préfecture, 35026 Rennes Cedex 9

JAVENE	Monsieur	DELAUNAY	Bernard	2136
LAIGNELET	Monsieur	PHILIPOT	André	1190
LAILLE	Madame	LOUAPRE	Françoise	5169
LALLEU	Monsieur	LASSALLE	Thierry	578
LANDAVRAN	Madame	RESONET	Danielle	713
LANDEAN	Monsieur	ESNAULT	Franck	1225
LANDUJAN	Monsieur	HENRY	Serge	965
LANGAN	Monsieur	YVANOFF	Daniel	998
LANGON	Monsieur	COLLEAUX	Jean-Yves	1447
LANGOUET	Monsieur	DUBOIS	Jean-Luc	603
LANRIGAN	Monsieur	DELABROISE	Sébastien	152
LASSY	Monsieur	LE CHENECHAL	Didier	1740
LECOUSSE	Madame	PERRIN	Anne	3336
LIEURON	Madame	PREVERT	Rose Line	800
LIFFRE	Monsieur	BEGUE	Guillaume	7748
LILLEMER	Monsieur	JULLIEN	David	368
LIVRE-SUR-CHANGEON	Monsieur	FRAUD	Emmanuel	1741
LOHEAC	Monsieur	BERTIN	Patrick	664
LONGAULNAY	Monsieur	BUISSET	David	626
LOROUX (LE)	Monsieur	BRARD	Jean-Claude	668
LOURMAIS	Monsieur	BORDIN	François	328
LOUTEHEL	Monsieur	GUERRO	Pascal	263
LOUVIGNE-DE-BAIS	Monsieur	PIGEON	Thierry	1934
LOUVIGNE-DU-DESERT	Monsieur	OGER	Jean-Pierre	3431
LUITRE-DOMPIERRE	Monsieur	BALLUAIS	Michel	1881
MAEN ROCH	Monsieur	JANVIER	Thomas	4944
MARCILLE-RAOUL	Monsieur	BOULMER	Jean-Claude	777
MARCILLE-ROBERT	Monsieur	DIVAY	Laurent	980
MARPIRE	Madame	MOUSSU	Thérèse	1070
MARTIGNE-FERCHAUD	Monsieur	HENRY	Patrick	2668
MAXENT	Monsieur	PRIOUL	Ange	1483
MECE	Monsieur	DELAUNAY	Jean-Luc	620
MEDREAC	Monsieur	COLLET	Serge	1875
MEILLAC	Monsieur	DUMAS	Georges	1877

MELESSE	Monsieur	JAOUEN	Claude	6676
MELLE	Monsieur	POSTE	Olivier	662
MERNEL	Monsieur	INIZAN	Jean-Yves	1050
MESNIL-ROC'H	Madame	BROSSELLIER	Christelle	4377
MEZIERE (LA)	Monsieur	GORIAUX	Pascal	5014
MEZIERES-SUR-COUESNON	Monsieur	BARBETTE	Olivier	1784
MINIAC-MORVAN	Monsieur	COMPAIN	Olivier	3982
MINIAC-SOUS-BECHEREL	Monsieur	MONNIER	Daniel	790
MINIHIC-SUR-RANCE (LE)	Madame	SARDIN	Sylvie	1482
MONDEVERT	Monsieur	STEPHAN	Christian	840
MONT-DOL	Madame	SOLIER	Marie-Elisabeth	1131
MONTAUBAN-DE-BRETAGNE	Monsieur	JALU	Serge	6082
MONTAUTOUR	Monsieur	MONGODIN	Thierry	270
MONTERFIL	Monsieur	DUAULT	Michel	1355
MONTFORT SUR MEU	Monsieur	DANILO	Fabrice	6823
MONTGERMONT	Monsieur	PRIZE	Laurent	3425
MONTHAULT	Monsieur	BUFFET	Roger	273
MONTREUIL-DES-LANDES	Madame	BERHAULT	Marie-Louise	243
MONTREUIL-LE-GAST	Monsieur	HENRY	Lionel	1979
MONTREUIL-SOUS-PEROUSE	Monsieur	MENAGER	Louis	1047
MONTREUIL-SUR-ILLE	Monsieur	TAILLARD	Yvon	2418
MORDELLES	Monsieur	LE BIHAN	Thierry	7502
MOUAZE	Monsieur	BOUGEOT	Frédéric	1604
MOULINS	Monsieur	MELOT	Pierre	740
MOUSSE	Monsieur	GERARD	Gilbert	345
MOUTIERS	Monsieur	COLAS	Yves	945
MUEL	Monsieur	CHENAIS	Patrick	903
NOE-BLANCHE (LA)	Monsieur	MARTIN	Frédéric	1011
NOUAYE (LA)	Madame	BONDON	Fabienne	362
NOUVOITOU	Monsieur	LEGAGNEUR	Jean-Marc	3156
NOYAL-CHATILLON-SUR-SEICHE	Monsieur	GUERET	Sébastien	7044
NOYAL-SOUS-BAZOUGES	Monsieur	MALLET	Bertrand	393
NOYAL-SUR-VILAINE	Madame	MURET-BAUDOIN	Marielle	6154
ORGERES	Monsieur	COCHAUD	Yannick	4843

PACE	Monsieur	DEPOUEZ	Hervé	12036
PAIMPONT	Monsieur	LEFEUVRE	Alain	1749
PANCE	Monsieur	PILARD	Jean-François	1201
PARCE	Monsieur	LEGENDRE	Laurent	652
PARIGNE	Monsieur	GUILLARD	Hervé	1377
PARTHENAY-DE-BRETAGNE	Monsieur	BETTAL	Khalil	1760
PERTRE (LE)	Monsieur	VEILLE	Jean-Luc	1419
PETIT-FOUGERAY (LE)	Monsieur	BRULLE	Christophe	914
PIPRIAC	Monsieur	PICHOT	Franck	3800
PIRE-CHANCE	Monsieur	DENIEUL	Dominique	2964
PLECHATEL	Monsieur	BOURASSEAU	Eric	2841
PLEINE-FOUGERES	Monsieur	THEBAULT	Louis	2014
PLELAN-LE-GRAND	Madame	DOUTE-BOUTON	Murielle	4022
PLERGUER	Monsieur	BEAUDOIN	Jean-Luc	2771
PLESDER	Madame	SIMON-GLORY	Evelyne	806
PLEUGUENEUC	Monsieur	REGEARD	Loïc	1928
PLEUMELEUC	Madame	PATRU	Anne-Sophie	3375
PLEURTUIT	Madame	BEZIER	Sophie	6929
POCE-LES-BOIS	Monsieur	MARTIN	Frédéric	1344
POILLEY	Monsieur	DEMAZEL	Noël	382
POLIGNE	Monsieur	RINFRAY	Guy	1232
PONT-PEAN	Monsieur	DEMOLDER	Michel	4592
PORTES-DU-COGLAIS	Monsieur	DE GOUVION SAINT-CYR	Aymar	2438
PRINCE	Madame	MAREC	Nelly	385
QUEBRIAC	Madame	GAMBLIN	Marie-Madeleine	1616
QUEDILLAC	Monsieur	LORAND	Hubert	1207
RANNEE	Monsieur	FERRE	Guy	1141
REDON	Monsieur	DUCHENE	Pascal	9810
RENAC	Monsieur	BAUDY	Patrick	1034
RETIERS	Monsieur	RESTIF	Thierry	4451
RHEU (LE)	Monsieur	BOULOUX	Mickaël	9027
RICHARDAIS (LA)	Monsieur	CONTIN	Pierre	2375
RIMOU	Madame	LOHIER WEISSER	Fernande	340

RIVES-DU-COUESNON	Monsieur	LEBOUVIER	David	2911
ROMAGNE	Madame	PARLOT	Cécile	2457
ROMAZY	Monsieur	BESNARD	Patrick	257
ROMILLE	Monsieur	DAUCE	Henri	3977
ROZ-LANDRIEUX	Monsieur	MAINSARD	François	1367
ROZ-SUR-COUESNON	Monsieur	FAMBON	Christophe	1015
SAINS	Monsieur	BATHELLIER	Nicolas	490
SAINT-ARMEL	Madame	MADIOT	Morgane	2016
SAINT-AUBIN-D'AUBIGNE	Monsieur	RICHARD	Jacques	3878
SAINT-AUBIN-DES-LANDES	Monsieur	FESSELIER	Christophe	971
SAINT-AUBIN-DU-CORMIER	Monsieur	BEGASSE	Jérôme	3998
SAINT-BENOIT-DES-ONDES	Madame	LETANOUX	Bernadette	1023
SAINT-BRIAC-SUR-MER	Monsieur	DENBY WILKES	Vincent	2132
SAINT-BRIEUC-DES-IFFS	Monsieur	COUET	Rémi	349
SAINT-BROLADRE	Monsieur	GOBICHON	Jean-François	1154
SAINT-CHRISTOPHE-DE-VALAINS	Madame	GARAVAGLIA	Michelle	227
SAINT-CHRISTOPHE-DES-BOIS	Monsieur	GUERIN	Yves	579
SAINT-COULOMB	Monsieur	FREDOU	Jean-Michel	2791
SAINT-DIDIER	Monsieur	JOUAULT	Joseph	2079
SAINT-DOMINEUC	Monsieur	SOHIER	Benoît	2581
SAINT-ERBLON	Monsieur	POLLET	Matthieu	3147
SAINT-GANTON	Madame	COTTAIS	Fabienne	434
SAINT-GEORGES DE REINTEMBAULT	Madame	BOUCHER	Marie-Claire	1523
SAINT-GEORGES-DE-GREHAIGNE	Monsieur	HERY	Jean-Pierre	374
SAINT-GERMAIN-DU-PINEL	Monsieur	GESLIN	Erick	930
SAINT-GERMAIN-EN-COGLES	Monsieur	ROGER	Amand	2081
SAINT-GERMAIN-SUR-ILLE	Monsieur	LEGENDRE	Bertrand	939
SAINT-GILLES	Monsieur	THEBAULT	Philippe	5066
SAINT-GONDRAN	Monsieur	LARIVIERE-GILLET	Yannick	548
SAINT-GONLAY	Monsieur	BOISGERAULT	Loic	359
SAINT-GREGOIRE	Monsieur	BRETEAU	Pierre	10007
SAINT-GUINOUX	Monsieur	SIMON	Pascal	1234
SAINT-HILAIRE-DES-LANDES	Monsieur	HAMARD	Claude	1059
SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE	Madame	DUCAMIN	Marie	13239

DCTC/DCL1
Tél : 0821 80 30 35
www.ille-et-vilaine.gouv.fr
3 avenue de la Préfecture, 35026 Rennes Cedex 9

SAINT-JEAN-SUR-VILAINE	Monsieur	FAUVEL	Marc	1298
SAINT-JOUAN-DES-GUERETS	Madame	FERRET	Marie-France	2715
SAINT-JUST	Monsieur	MAHE	Daniel	1091
SAINT-LEGER-DES-PRES	Monsieur	BERNARD	Olivier	273
SAINT-LUNAIRE	Monsieur	PENHOUET	Michel	2439
SAINT-M'HERVE	Madame	BRUN	Elisabeth	1395
SAINT-MALO-DE-PHILY	Madame	BRAULT	Marie-Claire	1103
SAINT-MALON-SUR-MEL	Monsieur	LE MÉTAYER	Gilles	588
SAINT-MARC-LE-BLANC	Monsieur	GAIGNE	Olivier	1713
SAINT-MARCAN	Monsieur	LEPORT	Louis	457
SAINT-MAUGAN	Monsieur	BONNIN	Etienne	555
SAINT-MEDARD-SUR-ILLE	Monsieur	BOURNONVILLE	Noël	1309
SAINT-MEEN-LE-GRAND	Monsieur	GUITTON	Pierre	4808
SAINT-MELOIR-DES-ONDES	Monsieur	DE LA PORTBARRE	Dominique	4188
SAINT-ONEN-LA-CHAPELLE	Monsieur	BOHANNE	Jean-François	1168
SAINT-OUEN-DES-ALLEUX	Monsieur	THOMAS	Pierre	1318
SAINT-PERAN	Madame	GOVEN	Isabelle	418
SAINT-PÈRE MARC POULET	Monsieur	RICHEUX	Jean-Francis	2452
SAINT-PERN	Madame	FRENOY	Marie-Hélène	1051
SAINT-REMY-DU-PLAIN	Monsieur	PRIOUL	Dominique	841
SAINT-SAUVEUR-DES-LANDES	Monsieur	HARDY	Jean-Pierre	1537
SAINT-SEGLIN	Madame	MONVOISIN	Marie	572
SAINT-SENOUX	Madame	LECLERC	Antinéa	1888
SAINT-SULIAC	Monsieur	BIANCO	Pascal	936
SAINT-SULPICE-DES-LANDES	Monsieur	LEGENDRE	Serge	818
SAINT-SULPICE-LA-FORET	Monsieur	HUAUMÉ	Yann	1370
SAINT-SYMPHORIEN	Monsieur	DESMIDT	Yves	664
SAINT-THUAL	Monsieur	COMMEUREUC	Loïc	935
SAINT-THURIAL	Monsieur	MOIZAN	David	2127
SAINT-UNIAC	Madame	PASSILLY	Karine	542
SAINTE-ANNE-SUR-VILAINE	Monsieur	GAUDICHON	Jean-Michel	1032
SAINTE-COLOMBE	Madame	MALNOE	Nelly	357
SAINTE-MARIE	Madame	BOUSSEKEY	Françoise	2313
SAULNIERES	Monsieur	LE GUEHENNEC	Laurent	783

DCTC/DCL1
Tél : 0821 80 30 35
www.ille-et-vilaine.gouv.fr
3 avenue de la Préfecture, 35026 Rennes Cedex 9

SEL-DE-BRETAGNE (LE)	Monsieur	MORIN	Stéphane	1124
SELLE-EN-LUITRE (LA)	Monsieur	CHOPIN	Denis	629
SELLE-GUERCHAISE (LA)	Monsieur	LE SQUER	Ludovic	161
SENS-DE-BRETAGNE	Monsieur	LOUAPRE	Bernard	2594
SERVON-SUR-VILAINE	Monsieur	MORIN	Melaine	3761
SIXT-SUR-AFF	Monsieur	RIAUD	René	2173
SOUGEAL	Monsieur	CHAPDELAINE	Rémi	581
TAILLIS	Monsieur	SAUVAGE	Michel	1027
TALENSAC	Monsieur	BOHUON	Armand	2542
TEILLAY	Monsieur	MELLET	Yvon	1073
THEIL-DE-BRETAGNE (LE)	Monsieur	CLEMENT	Benoît	1767
THORIGNE-FOUILLARD	Monsieur	LEFEUVRE	Gaël	8673
THOURIE	Monsieur	BORDIER	Daniel	820
TIERCENT (LE)	Monsieur	HUBERT	Christian	177
TINTENIAC	Monsieur	TOCZE	Christian	3809
TORCE	Monsieur	FOUET	Yannick	1212
TRANS LA FORÊT	Madame	LEJANVRE	Jeannine	587
TREFFENDEL	Madame	KERGUELEN	Françoise	1281
TREMEHEUC	Monsieur	SORAIS	Pierre	355
TRESBOEUF	Madame	ROUX	Laurence	1275
TREVERIEN	Monsieur	MELCION	Vincent	907
TRIMER	Monsieur	BAOT	Christophe	214
TRONCHET (LE)	Monsieur	BRIAND	Pascal	1169
VAL-COUESNON	Monsieur	HOUDUS	Emmanuel	4285
VAL-D'IZE	Monsieur	DELVA	Bruno	2648
VAL-D'ANAST	Monsieur	REBOUX	Pierre-Yves	4057
VERGEAL	Monsieur	URIEN	Samuel	828
VERGER (LE)	Madame	GALIC	Sylvie	1469
VERN-SUR-SEICHE	Monsieur	LABBE	Stéphane	8106
VEZIN-LE-COQUET	Monsieur	HOUSSIN	René-François	5829
VIEUX-VIEL	Monsieur	DUFEU	Gérard	317
VIEUX-VY-SUR-COUESNON	Monsieur	DEWASMES	Pascal	1222
VIGNOC	Monsieur	HOUITTE	Daniel	1934
VILLAMEE	Madame	CHEREL	Laurence	319

DCTC/DCL1
Tél : 0821 80 30 35
www.ille-et-vilaine.gouv.fr
3 avenue de la Préfecture, 35026 Rennes Cedex 9

VILLE-ES-NONAIS (LA)	Monsieur	CORNEE	Jean-Malo	1 236
VISSEICHE	Monsieur	GATEL	Bruno	840
VITRE	Madame	LE CALLENNEC	Isabelle	18 576
VIVIER-SUR-MER (LE)	Madame	CERVEAU	Carole	1 049

2 ème collège : Présidents des Établissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre d'Ille-et-Vilaine ayant une population inférieure ou égale à 20 000 habitants (1 électeur).

Communauté de communes « BROCÉLIANDE »

EPCI à FP	CIVILITE	NOM DU PRESIDENT	PRENOM	POPULATION TOTALE
Communauté de communes « BROCÉLIANDE »	Monsieur	ETHORÉ	Bernard	18 645

Vu pour être annexé à l'arrêté

n°35-2020-11-23-006 du 23 NOV. 2020

fixant la liste des électeurs du Comité Supérieur de la Fonction Publique Territoriale

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général,

Ludovic GUILLAUME

DCTC/DCL1
Tél : 0821 80 30 35
www.ille-et-vilaine.gouv.fr
3 avenue de la Préfecture, 35026 Rennes Cedex 9